

“LE GUIDE”

Vous offre un grand nombre de lectures pour demain, seront vos clients. N'hésitez pas, “Le Guide” c'est votre chance !

LE GUIDE

Annonces !

Pour vendre à la Beauce, il vous faut annoncer dans la Beauce. “Le Guide”, voilà le journal que vous devez considérer.

VOL. 12 — No. 7

“LE GUIDE”, 9 SAINT-ANTOINE, STE-MARIE BCE

MERCREDI LE 19 FEVRIER 1941

Etes-vous nazis?

On rapporte qu'il y a ici et là des sympathisants nazis, dans nos villes, et aussi dans nos campagnes. Il s'en trouve quelques-uns même qui sont bruyants, et font de la propagande pour le Führer Hitler. D'autres reçoivent des publications allemandes, rédigées en français. Il paraît que ces gens s'imaginent qu'ils seraient mieux sous le régime nazi, qu'ils feraient plus d'argent, qu'ils seraient plus riches et plus prospères, et qu'ils pourraient obtenir les biens de ceux qui ont fait des économies.

ILS ONT DES YEUX ET NE VOIENT POINT

L'aveugle aveuglé ! Ils ne croient même pas ce qui est rapporté sur les cruautés d'un gouvernement païen, qui ne croit ni à Dieu ni à diable. Et pourtant, le pape et les évêques, qui ne sont pas susceptibles de partialité, n'ont-ils pas dénoncé les cruautés exercées sur les peuples conquis par le tueur du Führer ?

Et ces gens désirent la victoire de l'Allemagne sur nos mères patries, la France et l'Angleterre.

Ils désirent donc leur malheur, ils veulent l'asservissement de leur peuple et de leurs propres enfants, pour des générations à venir.

Et cependant, de combien de misères sont victimes les pays vaincus ou asservis, qu'ils s'appellent Pologne, Hollande, Belgique, France, Roumanie, etc. ?

Pour les Nazis, seule une race est supérieure, c'est la race allemande. Tous les autres sont des barbares, des serviteurs, des esclaves, qui doivent servir à l'ambition et à l'enrichissement de la race des forts, de la race germanique.

Et l'on s'imaginerait que si l'Angleterre était vaincue il en serait autrement de nous, les Canadiens français ? De quoi ne serions-nous pas victimes, ici, sur la terre où nous sommes depuis trois cents ans les maîtres ?

Certes, il y a des problèmes à régler. Certes, tout n'est pas comme dans le paradis terrestre sur cette terre. Mais où se trouve l'Eden dans le monde ? Quel pays n'a pas ses difficultés ? Quelle contrée est exempte de malheurs ? Quelle nation n'a pas ses épreuves et ses misères ?

Et nous n'hésitons pas à déclarer que s'il y a un paradis terrestre, s'il y a un continent heureux sur le globe, c'est bien encore l'Amérique.

UN TIENS VAUT MIEUX QUE DEUX TU L'AURAS

Si donc nous avons une bonne part de bonheur, dans ce pays, même malgré nos petits sujets de mécontentement, pourquoi désire-t-on vivre sous le joug des autres, qui nous détestent ? Pourquoi vouloir la victoire de ceux qui ont réduit leur peuple à la mendicité pour exercer une revanche ? Pourquoi désirer le succès d'un peuple qui n'a plus de religion, et veut détruire le catholicisme, autant que le protestantisme ? D'un peuple qui hait tout ce qui sent l'esprit religieux, de près ou de loin, qui corrompt la jeunesse, et massacre les pasteurs ?

Si nous avons quelque chose à réclamer de gouvernements qui croient à Dieu, de gouvernants qui ont la foi, et espèrent en un au-delà, comment pouvons-nous espérer que des gens qui ne croient à rien, qui n'espèrent qu'en leur Führer et le prient comme un dieu, lui qui est un démon de méchanceté, de haine et d'ambition, puissent nous mieux traiter, nous mener avec plus de charité, que ceux qui ont la foi ?

Tout le problème est là. Nous avons à choisir entre la haine et l'amour, entre la religion ou le paganisme, entre la liberté ou la servitude.

Malheur à ceux qui choisissent la haine, le paganisme et la servitude !

J'aime mieux la foi en un Dieu qui a donné son sang pour nous, que la foi en un homme qui a édifié sa fortune dans le sang des peuples.

Déclaration australienne

Dans un discours prononcé à la Chambre des Communes de Canberra, le Premier Ministre d'Australie, Monsieur Menzies dit qu'il avait reçu une “Déclaration du Peuple”, signée par des Australiens de toutes les classes de la société. Il invita les membres de la Chambre à étudier ce document qui fut placé, avec deux volumes de signatures appuyant la déclaration, sur les rayons de la Bibliothèque de la Chambre.

Cette déclaration, née du Mouvement de Rearmement Moral et Spirituel, ressemblait au “Message à nos Candidats” qui avait reçu un appui probant de la population canadienne, lors des dernières élections fédérales, en mars dernier. On y demandait que tous les groupes oubliant toute partialité politique et de ne mettre aucune critique destructive. De leur côté les signataires s'engageaient à faire régner à la maison, au travail et dans leurs relations sociales, le même esprit d'honnêteté et de désintéressement qu'ils demandaient à leurs dirigeants.

Parmi les milliers d'Australiens qui signèrent la déclaration, on trouvait les noms de l'Archevêque catholique de Melbourne, de l'honorable Sir Frank Clarke, président de l'Assemblée Législative, du Directeur de la Défense Civile Australienne, du Président de la Fédération des Patrons de la Nouvelle-Galles du Sud, et du Primate anglican.

En lisant la Déclaration à la Chambre, le député H.-C. Barnard dit que ces volumes de signatures rendaient témoignage d'un nouvel esprit d'unité et de coopération par toute l'Australie. “Les membres de la Chambre, dit-il, peuvent trouver un encouragement dans le nombre toujours croissant d'Australiens qui sont prêts à se débarrasser de toute considération égoïste dans l'intérêt du pays tout entier.”

ST-ELZEAR de Beauce

Caisse scolaire :

Un fait important à souligner est le succès obtenu par la caisse scolaire fondée à l'école du village S-Elzéar à la suggestion de M. l'inspecteur Félix Poulin. Les dépositaires au nombre de 39 ont totalisé depuis février 1939 la jolie somme de \$434.58. Les dépôts depuis l'ouverture de la présente année scolaire sont de \$123.81.

Les écoliers ont si bien compris la valeur de l'épargne qu'ils rivalisent d'ardeur et d'ingéniosité pour augmenter leur compte en banque. Les uns sont devenus éleveurs de lapins et de poulets, les autres ont vendu des produits de leur jardin scolaire et c'est ainsi que les sous font des piastres et que les petites économies des enfants ajoutent au capital des actionnaires de la florissante Caisse Populaire de S-Elzéar dont M. J. A. Drouin est le gérant.

Nos félicitations à Mlle Maria Marcoux et Marguerite Morin titulaires de l'école No. 1, pour leur beau travail. Encourager nos jeunes à l'épargne, c'est un des plus grands services à leur rendre au double point de vue social et patriotique.

Cercle de Fermières : Les élections de janvier ont donné les résultats suivants : Présidente : Mme Honoré Couture, Vice-présidente : Mme Alfred Jacques, Sec.-Trés : Mlle Maria Marcoux, Bibliothécaire : Mme Arthur Berthiaume, Conseillères locales : Mmes France Lamontagne, Albert Blais et Mlle Laurette Turcotte. Douze nouveaux membres ont donné leur adhésion, notre objectif étant de recruter 25 nouvelles fermières, peut-être nous sera-t-il donné d'atteindre notre idéal à la prochaine assemblée. A la réunion de février il y eut concours de petits gâteaux jugés par M. l'agronome Marcoux. Les prix furent attribués à Mmes Appolinaire Drouin et J. A. Drouin, ainsi qu'à Mme H. Couture. M. Marcoux félicita les Fermières d'être aussi nombreuses en même temps qu'il loua l'esprit de fraternité et de gaieté qui régnait parmi elle. Une partie de bingo termina cette séance une des plus intéressantes, au programme de l'année.

ACTIVITES DE L'UNITE SANITAIRE DU COMTE DE BEAUCE

Semaine du 23 fév. au 1er mars 1941

Toute la semaine, dans leur territoire respectif et en plus du travail spécial des cliniques, les infirmières feront des visites à domicile aux endroits suivants : St-Georges, St-Joseph, Vallée Jonction et Beauceville. Comme travail spécial il y aura : LUNDI, le 24 : Beauceville. Au Collège du Sacré-Coeur, clinique antituberculeuse (examen des poumons) par le Dr A. Beauchesne.

MARDI, le 25 : Ste-Marie. De 2 hrs à 4 hrs à la salle publique, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiphtérique.

Beauceville. Au Collège du Sacré-Coeur, clinique antituberculeuse.

MERCREDI, le 26 : MERCREDI DES CENDRES. (Les bureaux seront fermés).

JEUDI, le 27 : Vallée Jct. De 2 hrs à 4 hrs, chez M. Raymond Cloutier, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiphtérique.

Beauceville. Au Collège du Sacré-Coeur, clinique antituberculeuse.

VEUDREDI, le 28 : Beauceville. De 9 30 hrs à midi et de 2 hrs à 4 hrs, aux bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique dentaire par le Dr Remy Dentiste.

Beauceville. Au Collège clinique antituberculeuse.

Dr C. Pomerleau, D.H.P. Médecin hygiéniste.

SOCIETE SAINT-JEAN BAPTISTE

Causerie sur le Problème Monétaire : M. Wilfrid Gagné.

Samedi, le 15 février, notre Société Nationale, toujours désireuse de poursuivre ses études sur nos problèmes sociaux, avait le plaisir d'entendre parler l'un des nôtres : M. Wilfrid Gagné.

Au début, Monsieur Joseph Ferland, notre président, fit quelques brefs commentaires d'un article de la revue française : “Voici” où il était question du grand chef d'état français, le Maréchal Henri Philippe Pétain, dans son oeuvre de restauration de la France chrétienne. Le conférencier est alors invité à nous donner sa causerie. Celle-ci était la suite normale du travail de notre dévoué concitoyen, Monsieur le Docteur Louis-Philippe Dionne sur le Libéralisme Economique.

Monsieur Wilfrid Gagné ne fait qu'une brève esquisse de notre problème monétaire. Devant la gravité de nos problèmes sociaux, tous sentant une ardeur nouvelle dans la recherche des moyens qui nous amèneront aux solutions définitives. Aussi est-ce le désir de tous les membres actuels de voir grossir leurs rangs. Que ceux chez qui percent des doutes sur nos problèmes économiques se fassent un devoir de venir se joindre à nous, soit comme membres ou encore comme auditeurs libres.

Tous nos chefs, poursuit le conférencier, reconnaissent avoir été impuissants à nous donner la salutation conforme à nos maux. Dans quelques simples paroles il brosse un tableau de ce que l'on constate à l'heure actuelle. Pouvez-vous, dit-il, concilier ces deux choses : d'un côté une très grande richesse, et de l'autre, une pauvreté non moins profonde ? Pourquoi cette masse d'humains privés du nécessaire ? L'unique raison, dit-il, c'est l'injuste partage des biens. Le pourquoi de cet injuste partage, réside dans le mécanisme monétaire qui est faux, désuet. Ce système a pu convenir au 19ème siècle, mais au 20ème siècle, avec l'avènement de la machine, il nous conduira à la ruine, si nous n'apportons aucun changement.

Tous se souviennent de cette fautive crise de 1929 qui a fait couler tant d'encres et plus encore de larmes. C'était d'après nos économistes une crise cyclique et tout retournerait dans l'ordre après quelques brèves commotions. Toutefois, vous savez que cette crise n'a pas encore eu sa

(suite à la dernière page)

AU CHEF-LIEU

ST-JOSEPH BEAUCE

Retraite paroissiale :

Dimanche gras, le 23 février, commencera à St-Joseph une retraite paroissiale prêchée par des Révds Pères Franciscains, pour se terminer le mercredi des Cendres au matin.

Soirée d'amateurs :

Une soirée d'amateurs organisée par les Chevaliers de Colomb de St-Joseph, aura lieu dans la salle de l'hôtel municipal, jeudi le 6 mars prochain.

Les amateurs sont priés de se hâter de demander leur inscription le plus tôt possible, à M. Edouard Vachon, intendant du Conseil des Chevaliers de Colomb qui est chargé lui-même de l'organisation.

De magnifiques prix seront décernés aux vainqueurs.

Construction de l'Ecole de Céramique :

Le contrat pour la construction de l'édifice qui abritera l'école de céramique a été accordé à deux entrepreneurs de St-Joseph, MM. Odilon Giguère et Gédéon Tardif, par l'entremise du Ministère des Affaires Municipales, du Commerce et de l'Industrie, duquel relève le Syndicat de Céramique de la Beauce.

Cet édifice aura une grandeur de 26 x 44 pieds, de style canadien, et ressemblera en tous points à nos vieilles maisons de campagne. A l'intérieur et au rez-de-chaussée, on aménagera un comptoir pour la vente des produits fabriqués par les élèves et les classes seront au deuxième étage.

Les travaux commenceront au printemps et devront être exécutés dans l'espace de six semaines.

M. Edmond Lessard, de l'Impérial, Saskatchewan, a passé quelques jours à St-Joseph de Beauce, en visite chez Mme Edouard Lessard.

M. André Cloutier est retourné, chez ses parents à Ste-Rose de Poularies, Abitibi, après avoir passé quelques jours chez son oncle et tante M. et Mme Gédéon Cloutier.

M. Rosaire Beaudoin C.R., était en voyage d'affaires professionnelles à Québec samedi dernier.

M. Alfred Rivard était de passage à Ste-Marie, en dernière fin de semaine.

Mlle Gisèle Cloutier était de passage à Québec, samedi dernier.

M. Alfred Blanchet se rendait à St-Evariste la semaine dernière.

Mlle Marcelle Giguère, de Ste-Marie, a passé quelques jours à St-Joseph, en visite chez ses frères MM. Roméo et Laval Giguère, ainsi que chez ses oncle et tante M. et Mme Alphonse Giguère.

M. Tancrède Gilbert, était en promenade à Sherbrooke la semaine dernière.

M. Joseph Poulin, était en tournée d'affaires à Québec, au début de la semaine dernière.

M. Paul-Eugène Baillargeon, avocat, de St-Georges, était en tournée d'affaires professionnelles à St-Joseph, dernièrement.

M. Richard Lessard rendait visite à son fils, M. Adélard Lessard, de St-Georges, dernièrement.

Mme Gédéon Maheu, était de passage à Québec la semaine dernière.

M. Ronaldo Fortin est actuellement en voyage à Québec.

Mlle Bertha Maheu, est actuellement à l'hôpital à Québec, pour y subir une opération chirurgicale.

M. Alphonse Giguère, était en tournée d'affaires à Québec, jeudi dernier.

Mme Jean-Thomas Giguère, Mlle Cécile et Simonne Giguère, visitaient M. le Dr. et Mme Fabien Gagnon, à Québec, dernièrement.

M. Paul Eugène Pelchat, de Scott, visitait son amie, Mlle Simonne Giguère, dimanche dernier.

MM. Henri Lacombe et Paul Lizotte, ont passé quelques jours à Québec par affaires.

M. Valère Drouin, de Québec, était en visite chez M. Nazaire Poulin, récemment.

(suite à la dernière page)

CARNET MONDAIN

A SAINTE-MARIE DE BEAUCE

M. Armand Audet, de Québec, et Mlle Elizabeth Warren, de Pointe-au-Pic, ont passé la fin de semaine à Ste-Marie, chez M. et Mme Louis Audet.

M. et Mme Joseph Duval ont passé la fin de semaine à Québec.

Mme J.-N. Doyon, qui a passé quelques jours à Ste-Marie, est retournée à Québec pour suivre un traitement médical à l'hôpital St-François d'Assise.

M. Marc Dallaire est actuellement à l'hôpital St-Luc à Québec, pour y suivre un traitement médical. Il est sous les soins du Dr Raimville. Mlle Céline Dallaire, G.M.G., l'accompagne.

M. Charles Chassé est de retour dans sa famille, après avoir passé 3 mois à l'Hôtel-Dieu de Québec.

M. et Mme Charles Dionne et leur fils Jacques de Québec, passent quelques jours à Ste-Marie, les invités du Dr et de Mme J.-E. Dionne et de M. et Mme Joseph Gagnon.

Mlle Gemma Gagnon, de Ste-Marie, passe quelques jours à Montréal.

Mme Alfred Labbé et ses fils Denis et Lucien sont de retour d'une promenade à Asbestos, chez M. et

Mme Alfred Bédard.

RECEPTION

M. François Huard et Mademoiselle Béatrice Huard recevaient quelques amis à un bridge, dimanche soir, à la résidence de leurs parents, à Lévis.

Mme A. Duval et Mlle Cécile Duval, modiste, de Ste-Marie, étaient de passage à Québec au cours de la dernière semaine. Mlle Duval faisait le voyage dans l'intérêt de son commerce.

DE RETOUR

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre gérant, M. Jean-M. Carrette, sera de retour parmi nous, cette semaine.

Cercle de Couture :

Le 5 février eut lieu la sixième réunion du Cercle de Couture. En l'absence de Mère Supérieure Mère Ste-Julie présidait. Etaient présentes : Mmes Jules Ferland, Mme Origène Maillet, Louis Langlois, Charles Lacroix, Jos. Dulac, D'Orvigny Miville Deschênes, Maurice Paré, Marius Drouin, Darius Lacasse, Achille Vachon, J. C. St-Hilaire, Arthur Lachance, Mme Cadorette, Mlles Fernande Bilodeau, Yvette Lacroix, Corinne Veilleux, Elisabeth Morin, Eva Gagnon Thérèse Grégoire.

Hepburn parle

Quant au but que l'on s'en proposait, la Conférence d'Ottawa fut un fiasco monumental. Non seulement aucune décision ne fut prise, mais encore, il ne fut pas possible d'en venir à la discussion, ce qui aurait été d'un grand intérêt, pour tout le monde. Cela nous aurait en effet permis de savoir un peu quelle tournure prendrait à notre point de vue le Rapport Rowell-Sirois.

Tout ce que nous avons pu entendre, ce furent les commentaires des différents premiers ministres, à l'ouverture, de la conférence, et après. Quoique ces remarques soient brèves, elles méritent que nous y arrêtions, car elles nous apprennent déjà ce qui se passera lorsque la question du Rapport Sirois se présentera de nouveau devant le peuple.

LA GUERRE

La première raison que donna M. Hepburn, pour rejeter l'adoption des conclusions de la Commission, ce fut l'état de guerre dans lequel nous nous trouvons. Et il déclara que ce n'est pas le temps de discuter politique et constitution, pendant que Londres brûle. Il ajouta que l'Ontario était prêt à coopérer avec le Gouvernement fédéral dans la politique de guerre, mais que pour le moment le transfert des impôts des Provinces au Dominion bouleverserait l'économie canadienne et nuirait à la conduite de la lutte.

L'Autonomie Provinciale :

A la clôture des débats, M. Hepburn prononça les paroles significatives que voici : “La délégation ontarienne n'a rien d'autre chose à faire que de se retirer, et de laisser ces démolisseurs de la Confédération... continuer leur néfaste travail.”

Voilà la thèse que nous essaierons de démontrer dans la suite de ces articles : Le rapport Sirois n'est pas comme d'autres l'ont dit une reconquête, mais bien la destruction de l'oeuvre que nos pères ont édifié au prix de tant de labeurs.

Or, s'il est vrai de dire pour l'Ontario que ce travail est néfaste, combien plus pour la Province de Québec. Car, bien plus que la province voisine avons-nous besoin de notre autonomie, de rester maîtres de nous mêmes, de nous gouverner par nos propres compatriotes. Et sous ce rapport, l'Ontario ne perdrait rien, comparativement à nous.

Les paroles de M. Hepburn doivent donc être pour nous un singulier avertissement, que les changements proposés nous conduisent vers la perte de notre autonomie qui nous est si chère. M. Duplessis n'avait-il pas raison de s'écrier qu'une grande menace pesait sur le Québec. Cet homme avait vu loin, des 1939.

Les 8,000,000 accordés au Québec :

Les conclusions du rapport Sirois étaient tellement désavantageuses pour nous, que les commissaires ont résolu de nous accorder une indemnité annuelle et continue de \$8,000,000.

Sur cette question, M. Hepburn s'est exprimé ainsi : “Il y a déjà de mécontentement parce que la province de Québec reçoit un traitement préféré. Je sais que jusqu'à un certain point, il y a des circonstances atténuantes. Mais le fait demeure que la Province de Québec, est soulagée de quelques-unes de ses dettes municipales, alors que d'autres provinces ne le sont pas. La province de Québec doit recevoir des subsides irréductibles de \$8,000,000, par année, et d'autres provinces dont l'Ontario, n'ont pas un sou. Ici encore, il y a des circonstances atténuantes, mais des explications n'expliquent pas de tels cas, avec certaines classes de la société.”

Plus tard, il a dit : “Québec jouira d'un traitement de faveur. Je les ai prévenus que le peuple ici ne tolérerait pas un traitement de faveur pour les autres.”

Désavantageux parce qu'il nous fait perdre une partie de notre autonomie, comme à la Province d'Ontario, le rapport Sirois le serait encore bien plus du point de vue financier, puisque les provinces-sœurs nous refuseront les montants de réparation que les Commissaires nous accordaient pour compenser les pertes que nous ferions.

C'est donc M. Hepburn qui nous a fourni les meilleurs arguments contre l'adoption du rapport.

Nous verrons que d'autres nous en donnent d'aussi bons.

LAURIER.

Les Mondanités...

A St-Georges

Mme M. Berber et Mlle Jeanne Bélanger à Québec vendredi et samedi dernier.

M. Léo Laurin, Gérant de la Manufacture de Chaussure est arrivé cette semaine pour résider définitivement à St-Georges.

Mlle Anna Voyer de Ste Marie en promenade chez ses sœurs Mmes P. E. Thibaut et Andréa Thibaut.

Mme Rodolphe Marcotte passe quelques semaines à Grand-Mère l'hôte de sa fille, Mme C. E. Lemieux.

Mme Aimé Giguère et sa fille Lise à Québec, en fin de semaine. Mlle Micheline Voyer de Ste-Marie est actuellement l'hôte de Mlle Cécile Gendron.

M. Alfred Sévigny en voyage d'affaires à Montréal pour quelques jours.

Mlle Madeleine Gilbert à Québec en fin de semaine.

M. E. Blouin de Cadillac, Abitibi,

LAURIER

ST-JOSEPH, BCE.

M. et Mme Valère Labonté, se rendaient à Sherbrooke, récemment, en visite chez M. et Mme Albertus Nadeau.

M. et Mme Irénée Poulin, de Beauceville, étaient en visite chez M. et Mme Edouard Lagueux, samedi dernier.

M. et Mme Arthur Jacques, sont de retour d'une récente promenade à Disraeli, chez M. Henry Lessard.

est actuellement à St-Georges chez des amis.

M. et Mme Adalbert Gilbert et leur fillelette Huguette, à Québec dernièrement, ou ils ont visité leur fille, Thérèse de passage dans cette ville.

Un grand nombre d'amateurs du ski se sont rendus à Valley Junction dimanche pour les épreuves du Championnat Provincial.

Mme Davilas Gilbert à Québec dans le courant de la semaine.

M. Bruno Gilbert du Couvent de Beauce Junction, de passage chez ses parents, le notaire et

Mme A. Gilbert.

Prêtez à l'épargne de Guerre

THE "SALADA"

LE GUIDE

Directeur-Gérant: JEAN-M. CARETTE

Résidence privée: 271, rue Notre-Dame.

Imprimé aux Ateliers de "LE GUIDE" Engr.
9, St-Antoine, Ste-Marie, Bce.

Après cinq heures, on est prié de s'adresser au bureau privé de
M. Jean-M. Carette, au numéro 271 rue Notre-Dame.

ABONNEMENTS

Canada, district... \$1.00 Etats-Unis... \$2.00
Canada, hors district... \$1.50 Etranger... \$2.00

AINSI PARLE LE LECTEUR

En marge d'un article du Rév. Père Dugré, S. J.

Cher monsieur Gatineau,

Je viens de lire l'article du Père Dugré "ESPACE VITAL PROBLEME VITAL" reproduit de "Relations". Il se trouve que je me proposais précisément de traiter cette question de l'établissement de nos jeunes. Mais je ne m'attendais pas d'être en si bonne compagnie.

Il est des choses qu'un Père Jésuite ne peut peut-être pas dire et qu'un cultivateur, père de cultivateurs, peut et doit dire. Mieux si elles paraissent dures.

Le Père Dugré écrit textuellement "Inutile de gémir sur les anglicisés de la dispersion. Gémir ne construit pas, le passé est passé, l'on n'y peut rien".

Encore une fois un père Jésuite peut par habitude et par état être disposé à laisser dormir le passé. Mais nous, du monde? Nous qui avons souffert de la canaillerie et de l'infamie des meneurs, nous avons non seulement le droit mais le devoir de tenir compte du passé afin de dénoncer les coupables et de faire de notre mieux pour les empêcher de recommencer leurs méfaits.

Quand une voiture tonne dans un fossé ou un abîme, quel est le responsable? N'est-ce pas celui qui en avait la direction? Surtout quand celui-là ou ceux-là ont été assés orgueilleux pour refuser de tenir compte des avertissements et des avis de ceux qui les accompagnaient et qui souffrent du désastre.

Par qui notre peuple a-t-il été conduit depuis trois quarts de siècle? Par qui la barque nationale a-t-elle été pilotée depuis des années? Par des gens prétendus savants sous le couvert des partis politiques et aux ordres de la grosse finance. Voyons maintenant les chiffres du Père Dugré.

790,000 jeunes en 1931, plus 75,000 par année qui viennent à l'adolescence ce qui fait bientôt un million de jeunes gens, garçons et filles, qui demandent à vivre à se marier, à s'établir, et ne le peuvent pas. C'est le Père Dugré qui l'écrit.

Un demi million de ménages de manqués, par la faute de qui?

Maintenant il pose la question. Qu'est-ce que cela représente, un demi million de ménages manqués chez un peuple comme le nôtre? Cela veut dire que les sauveurs de la démocratie n'auront pas les hommes qu'ils auraient pu avoir. Cela veut dire aussi un déficit dans le nombre de conscrits. Mais, cela veut dire surtout l'affaiblissement systématique de notre race, et aussi des milliers de chrétiens orphelins et de mères qui ne devraient pas avoir.

Tout cela, pourquoi? Voilà la question intéressante. Trouver les causes: les faire disparaître. Trouver les coupables et faire en sorte de les empêcher de recommencer leurs méfaits.

Nous avons été menés depuis trois quarts de siècle au moins par des partis politiques au service de la haute finance. Si on excepte la courte période de 1936 à 1939, où les intérêts agricoles semblent avoir été un peu plus considérés tout notre effort public a été fait vers la piastre, ou plutôt vers les tas de piastres.

Protéger les brasseurs d'argent, servir les puissances de l'argent, très bien mais prendre les moyens de tirer profit de notre capital humain? Pratiquement jamais.

Comme e dit si bien le P. Dugré nous avons tout pour faire un peuple fort. Nous avons l'espace le sol, les richesses naturelles et les êtres humains à qui il suffirait de fournir les moyens de s'établir. Mais cela aurait demandé le risque d'un peu de ce papier argent. Alors on a refusé.

Seul le gouvernement Duplessis a osé risquer quelques millions dans le crédit agricole. 15,000 cultivateurs ont été aidés à rester sur leurs terres. Exactement 14,996 prêts

consentis avant le 30 septembre 1939. Ces cultivateurs avaient au delà de trente mille fils et au delà de vingt six mille filles. Autant qui ne risquent pas notre pays avec les secours directs.

Faut-il dire ce que nous avons toujours fait jusqu'à aujourd'hui, à savoir que cet essai du crédit agricole fut toujours un marchandage avec les puissances d'argent. Malgré tout, les résultats sont immenses mais si au lieu d'être obligés de marcher au ralenti, si on avait mis l'argent à la disposition, combien plus nombreux seraient les cultivateurs et leurs fils établis sur les terres.

Et ne l'oublions pas: avec le montant dépensé en trois ans pour entretenir une famille de chômeurs, on avait assez pour prêter à deux établissements de cultivateurs. Saisissez bien. Ce que coûtait une famille de chômeurs dépensé sans espérance de retour suffisait en moyenne pour deux prêts à des cultivateurs établis à demeure et l'argent devant revenir.

Quel facteur de force. Mais la finance n'en voulait pas et je le répète: ce fut tout le temps un marchandage. Et le prêt agricole, on n'a rien négligé pour s'en débarrasser.

Dieu me garde de parer de guerre. J'ai bien trop peur de la censure et surtout d'internement. Mais il doit m'être permis de demander: si on peut gagner la guerre sans hommes? Or la conséquence de cette conduite dénoncée par le Père Dugré c'est un déficit humain. Et si l'on manque des hommes aux sauveurs d'empire, à qui la faute? Et ceux qui à force de crier contre M. Hitler en sont venus à croire que ce devait être une oeuvre pie que de cultiver la haine envers les hommes. Ceux-là s'imaginent-ils que ce sont les brasseurs d'argent qui leur donneront la victoire? Non. Les brasseurs d'argent qui ont préféré leurs profits à la force de notre peuple sont encore les mêmes. Pour de l'argent ils ont importé à notre peuple une politique de déchéance. Pour de l'argent ils sont bien disposés à manger Hitler et tous les Allemands. Mais pour de l'argent ils accepteraient de détruire l'importance qui et n'importe quoi.

Les vrais patriotes sur lesquels peuvent compter et le roi d'Angleterre et les citoyens de notre pays ce sont ceux qui de tout temps ont prêché une politique à base d'humanité, une politique d'établissement familial, une politique tendant à assurer la primauté de l'être humain sur la piastre. Il est facile de les reconnaître de ceux qui, toujours ont été les serviteurs non pas de leur pays, mais de leur parti.

Et si la démocratie est en si difficile posture nous le devons à ces malfaiteurs publics qui depuis des années ont travaillé constamment à l'asservissement du peuple. Saboteurs du crédit agricole. Protecteurs des trusts à qui ils permettent de s'enrichir par n'importe quel moyen et à la faveur de n'importe quels prétextes. Le patriotisme et la victoire comprise. Ce sont ceux-là qui ont permis aux spéculateurs de nous imposer à nous cultivateurs des prix ruineux pour nos produits pendant la saison de production, et ensuite monter ces prix à un niveau prohibitif pour le consommateur quand la saison de production est terminée. Ce sont les mêmes qui ont nié aux cultivateurs le droit de s'unir et de se choisir eux-mêmes des chefs en dehors de la permission des partis politiques. Ce sont les mêmes êtres malfaisants qui crient toujours à la coopération mais qui veulent que les cultivateurs soient les serviteurs des autres même dans les organisations dites agricoles.

Ce sont toujours les mêmes qui ont permis et encouragé le monopole d'argent. Les valeurs entassées dans les voutes. Inutiles improductives pour tous; facteur premier de toutes crises.

Pour ces prétendus savants il est impossible de comprendre ce qui

c'est que le contingentement de la production, des importations, etc. Leur parler d'instruction pour la masse du peuple c'est se faire injurier par leurs journaux payés avec l'argent des monopoles.

Pour eux il n'y a de grand que leur parti et ceux qui alimentent le parti. Ce sont des malfaiteurs, qui ont mis notre peuple dans une situation fautive, qui ont affaibli notre peuple au point où il est aujourd'hui.

Un Père de l'Eglise comme le Père Dugré a peut-être le devoir de les absoudre et fermer les yeux sur leur passé de mensonges, de lâchetés et de trahisons.

Mais un cultivateur comme moi tant dépensé en trois ans pour entretenir une famille de chômeurs, on avait assez pour prêter à deux établissements de cultivateurs. Saisissez bien. Ce que coûtait une famille de chômeurs dépensé sans espérance de retour suffisait en moyenne pour deux prêts à des cultivateurs établis à demeure et l'argent devant revenir.

Laurent BARRE, cult.
L'Ange Gardien
Cré Rouville

Propos

Piou piou vs police.

Chant militaire: si la police, boum! boum!

La rue St-Jean est devenue la première ligne de défense de l'empire.

Ces militaires ont voulu se préparer à la journée de prières par une "veillée d'armes".

Ils seront traduits en cour commerciale, disent les bons gens.

Quand ils ont vidé leurs verres, ils veulent verser leur sang.

M. Wilfrid Lacroix a frappé... un noeud.

La messe votive ne fera pas oublier les "pro-messes" de M. Lapointe.

Les photographes ont eu un beau jeu.

Par qui ces 7,000 pieds de films seront-ils censurés?

Ce fut bien réussi, un peu utop peut-être.

Sir Eugène Fiset a protesté à sa façon.

Définitions

Propagande. — Action d'implanter les cruches.

Majorité. — Les morts qui parlent.

Bagarre. — Expédition punitive contre la police.

Tavernes. — Endroits que l'Action Catholique voulait faire disparaître au temps de l'autre gouvernement.

Photographie. — Couronnement d'une prière publique.

Votive. — Qui a rapport au vote.

Ministre sans portefeuille. — Inconnu exposant zéro.

VARICES — ULCERES
Traitement de bureau, non sanglant, "qui force à marcher pour mieux guérir". Détails sur demande.

Dr L. G. PERRIN,
24 Rue du Pont,

Tribune Libre

La classification de nos produits agricoles

Je lisais dernièrement, dans Le Courrier de St-Hyacinthe, un article de M. Alvarez Vaillancourt qui prétend que la classe agricole sortira du marasme peu à peu par la vente des produits agricoles classifiés. Je suis bien de son avis, il faut que les cultivateurs fassent un effort pour produire des produits de qualité et vendre ces produits classifiés autant que possible.

Mais il y a classification et classification. C'est bien beau et bien bon de vendre classifié, mais il ne faudrait pas permettre à certaines maisons de commerce d'écumer les cultivateurs avec les règlements actuels de classification de certains produits. Dans la vente des porcs, par exemple, il y a actuellement 16 ou 17 classes; les producteurs peuvent avoir une prime d'une piastre sur la classe A, mais par contre ils peuvent avoir des rabais sur 14 ou 15 classes. Il y a certainement abus sur ce classement de porcs. Sans doute dira-t-on, finissez bien vos porcs et vendez-les à la bonne pesanture, mais malgré qu'ils soient à la bonne pesanture, nous sommes encore sujets aux coupes.

On ne nous fera pas croire que les consommateurs, qu'ils soient anglais ou canadiens, sont aussi exigeants que cela. Ils doivent être assez rares les clients qui entrent dans une boucherie pour acheter un jambon de la classe B2 ou B3 ou encore C1, C2 ou C3, etc., etc.

99 pour cent des consommateurs qu'ils soient anglais ou canadiens ne sont certainement pas au courant que les porcs vendus par les cultivateurs sont numérotés de la sorte.

Qui profite de ces nombreuses catégories, si ce ne sont les maisons de salaison. Les cultivateurs ont tout à y perdre.

Il me semble que nos gouvernements devraient mettre ces maisons à la raison. Nous avons des coupes sur le classement de nos porcs, et nous n'en connaissons pas la raison. Nous sommes obligés de plier l'échine et de rien dire. Nous sommes à la merci de ces gens qui tripotent nos lards sans scrupules. Nous n'avons pas assez de vendre nos porcs à perte, il faut encore subir des coupes d'une, deux et trois piastres par porc.

Faudra-t-il attendre que nous soyons assez fortement organisés

pour abattre nos animaux en coopération pour que nous ayons justice? Cela peut prendre encore bien du temps. Nous avons le temps d'encaisser coupes sur coupes et de nous décourager de cet élevage qui est si peu payant.

Il me semble que nos gouvernants, qui se chargent d'arrêter les vendeurs de parts de mines imaginaires, pourraient bien mettre un stop à ces maisons qui font beau coup plus de mal à la classe agricole que les vendeurs de parts de mines.

Il me semble qu'on de-rail applique aux producteurs une classification semblable à celle que les marchands d'ailants étalent sur leur comptoir ou dans leurs vitrines. Vous n'y verrez pas 17 ou 18 sortes de jambons avec des prix différents pour chacune, ou bien 10 ou 12 sortes de poulets abattus avec autant de prix.

Il en est de même pour plusieurs autres produits. Cette sorte de classification est plutôt un moyen d'écumer d'avantage les producteurs.

Ernest EENOIT,
St-Nazaire d'Acton,
Cité Bagot.

Note de la rédaction. — Je suis toujours de plus en plus convaincu de la nécessité de la classification. On peut discuter sur les différences de prix, on peut surtout discuter actuellement sur le manque de relation qui existe entre la classification des porcs des cultivateurs et celle du bœuf vendu par les maisons de salaisons, mais je ne crois pas que nous puissions critiquer la classification elle-même.

Nous publierons dans le prochain numéro les règlements concernant la classification des carcasses de porcs. C'est un peu long, mais même s'il fallait y consacrer toute une page, ça en vaut la peine pour les cultivateurs.

Il y a une chose qu'il ne faut pas perdre de vue dans tout ceci. C'est que, durant l'année 1940, la moyenne des ventes de porcs classifiés a été d'environ 105,000 porcs par semaine, nous en consommons environ 40,000 par semaine, et il nous faut en vendre 65,000 chaque semaine. C'est donc le marché anglais qu'il nous faut satisfaire, et non pas nos états de boucher.

O. G.

CARTES D'AFFAIRES

CIRCONCISION
Procédé strictement non sanglant, sans pansements ni points de suture. Accommode singulièrement les patients éloignés.

Dr L. G. PERRIN,
24 Rue du Pont,
Québec.

Tel: 60
J. Berch. Gagnon, a.d.b.a.
ARCHITECTE
M. R. A. I. C. M. A. A. P. Q.
Bureau à Thetford.
290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

Faites-en l'essai

Un garage de bonne réputation est le

GARAGE GILBERT
de
St-Georges, Beauce

BUVEZ

Solo

2 GRANDS
VERRES

6 SAVEURS

Tous les jours, buvez "SOLO"

Cartes Professionnelles

Dr J. E. DIONNE,
Médecin-Chirurgien,
STE-MARIE, Bce, P. Q.

A. LANDRY,
Arpenteur-Géomètre
et
Ingénieur-Forestier
STE-MARIE, Bce, P. Q.

ANT. LACOURCIERE,
AVOCAT,
St-Joseph, Beauce, P. Q.

Dr L. - P. GAGNON,
Chirurgien-Dentiste
Heures de B.: 8 a.m. à 9 p.m.
ST-GEORGES, Bce, P.Q.

ONESIME GAGNON,
Avocat, C. R.
80, rue St-Pierre,
Québec.

**ANNONCEZ DANS
"LE GUIDE"**

J. N. DOYON & FILS
Assurances générales
Vie Feu Accident Automobile
199, Notre-Dame,
STE-MARIE, Bce.

Tel: 96
Louis-Alfred Ferland,
B. A. L. L.
AVOCAT
Rue NOTRE-DAME,
STE-MARIE, Bce, P. Q.

Le Bureau du
Dr Alexandre MELADY,
Chirurgien-Dentiste
Est ouvert Tous les Jours.
STE-MARIE, Beauce,
P. Qué.

Tel. 820; Heures de Bureau:
De 1.30 à 3.00 sur rendez-vous
seulement.
De 3.00 à 5.30 à tour de rôle suivant l'heure d'arrivée.
Docteur J. - A. TARDIF,
Spécialité: Yeux, Oreilles, Nez
et Gorge.
Bureau fermé: Le soir, le samedi
après-midi, du 24 juin au 15
juillet et du 1 au 15 septembre.
2 Ave BEGIN, — LEVIS.

Dr Roland Giguère,
Chirurgien-Dentiste
Ouvert tous les jours
SAINT-MARIE, Bce, P.Q.

JOSEPH MORIN,
NOTAIRE
Assurances
SAINT-MARIE, Bce, P.Q.

Dr ROBERT FERLAND
Médecin Vétérinaire,
107, rue Notre-Dame,
Tel: 61
STE-MARIE, BEAUCE

EMMETT O'FARRELL, B.A., LL. L.
AVOCAT — BARRISTER
St-Joseph, — Co Beauce.

— EXPRESS —
ST-GEORGES — SHERBROOKE — MONTREAL
Entrepôt à: 1100, Craig Est
Tel: CH 3171 Local No 15
Marchandises de toutes sortes assurées
EUGENE CATELLIER
St-Georges-Ouest, Beauce

HOTEL BEAUCEVILLE
SERVICE PROMPT ET COURTOIS
CUISINE TRES SOIGNEE
Très bonnes chambres avec eau chaude et froide — avec matelas Marshall.
C'est à l'Hôtel Beauceville qu'on vit et qu'on laisse vivre. Votre visite sera hautement appréciée.
J.-A. Delage,
GERANT.

Les Lithinés
du Dr Gustin

PROCURENT ECONOMIQUEMENT LA MEILLEURE
EAU DE TABLE ET DE REGIME

Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive
SONT TRES EFFICACES CONTRE
Acide Urique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie,
de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin.

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour
12 grosses bouteilles d'un litre.
Franco par poste sur réception du prix.
En vente dans toutes les pharmacies.
6614 Delorimier, — Montréal.
La CIE CANADIENNE des Agences Modernes,
(Exigez les Lithinés du Dr Gustin)

Benito Mussolini

Il fut un temps où M. Mussolini était un fort grand homme. On affirmait qu'il était le protecteur de l'Autriche. Mais un jour vint où M. Mussolini changea comme on dit son fusil d'épaule et qu'il cessa d'être le protecteur de l'Autriche pour devenir celui de l'Islam. Ce jour-là, M. Mussolini fit la paix avec l'Allemagne et se prépara à faire la guerre aux Anglais. D'un trait de plume il biffa une fameuse page d'histoire. La comédie devait durer quelques années. Dans les milieux fascistes on était aux petits soins pour les Allemands. Les yeux braqués sur l'Afrique, des millions d'Italiens voulaient résumer leur credo politique dans ces deux slogans: 1er. — La Méditerranée doit être un lac latin; 2e. — L'aurore de l'Islam doit être le crépuscule britannique.

L'histoire — qui juge brutalement quand elle est faite d'une façon propre — aura sans aucun doute des mots cruels pour M. Mussolini. Nous pouvons être certains que nos petits-fils s'amuseront ferme en lisant le récit de cette campagne de Grèce et celui de l'aventure africaine. Car M. Mussolini qui voulut être le protecteur de l'Islam — et n'oublions pas que les Albanais sont mahométants — a peu de chance avec ses protégés.

Sur tous les fronts c'est la reculade, la déroute. M. Mussolini avait promis à son peuple des conquêtes faciles et l'amitié effective des Allemands. Or rien de tout cela n'est venu. On n'a jamais collectionné autant les Caporetto et les Nazis ont une façon étrange de signifier leur amitié. L'Italien moyen qui ne possède pas la vertu de patience commence à désespérer. Plus tard il finira bien par réagir.

En attendant les citoyens de Rome remettent en circulation une vieille blague qui — vaît cours au temps de la guerre d'Éthiopie. Il s'agit d'un mot que le roi Victor-Emmanuel aurait prononcé dans un moment de clairvoyance: si Mussolini gagne la partie je serai empereur; s'il est mis hors de combat, je redeviendrai roi d'Italie. Cette blague il n'est pas impossible qu'un jour ou l'autre elle devienne un mot d'ordre. Le maréchal Badoglio qui offrit jadis au souverain de liquider la canaille fasciste à coups de bâton — c'est Badoglio qui parle — pourrait bien renouveler sa proposition. Cette fois nous sommes certains qu'elle serait entendue, écoutée.

Jacques Moral

Lettre d'Ottawa

Plus d'un milliard et demi par année pour la guerre.

La guerre nous coûte actuellement \$1,700,000,000 par année. — Le Canada aura bientôt 100,000 hommes en Europe. — Le gouvernement King-Lapointe fait des concessions de plus en plus importantes à ceux qui veulent la participation "jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier sou". — Le ministre des finances menace toujours d'imposer le rationnement. — Si les Canadiens n'acceptent pas les privations qu'on leur demande, on les leur imposera de force. — Le "rempart" s'effrite de jour en jour.

Ottawa, 14. — Des signes tristes dans le ciel. Le sort du gouvernement Kirk-Lapointe y est écrit. Le cabinet libéral peut encore tenir le coup, résister quelque temps, aux forces montantes des participationnistes étrangers. En s'accrochant au pouvoir il s'éloignera de plus en plus des principes qui devaient en septembre 1939, inspirer et limiter notre assistance aux Alliés. Ces concessions ne feront toutefois qu'ajourner l'échéance.

nouvelles escadrilles d'avions de combat. Sur le front intérieur, le trainement militaire obligatoire des jeunes gens de 21 pendant 4 mois pour la défense du Canada, il va sans dire. Il s'agit d'un effort de guerre total, a dit M. Mackenzie King. Plein rendement partout.

De son côté M. J.-L. Ralston, qui est allé consulter les autorités militaires à Londres, est revenu avec d'ambitieux projets. D'après le Canada, journal ministériel de Montréal, M. Ralston a expliqué la situation comme il suit: "Il y a actuellement au Canada, en service actif, plus de 100,000 hommes dont la troisième division commandée par le major-général Somers. La quatrième division dont le commandant n'est pas encore désigné et l'embryon d'une cinquième qui comporte, à date, deux brigades d'infanterie. Il n'est pas question, pour l'instant, d'une sixième division... M. Ralston explique que tout cela signifie que 40,000 hommes de troupes, au bas mot, et peut-être même le double, iront rejoindre au cours de l'année les soldats canadiens qui sont déjà en Angleterre. Ce qui portera leur nombre à 100-000 hommes au moins."

Le ministre des Munitions et de

Prouvons au pays que nous avons raison d'affirmer que

"Notre ville sait répondre à l'appel du devoir"

Nous aimons à vanter notre ville. C'est une ville de progrès, grâce au civisme de nos concitoyens.

Quand la ville de (nom de la ville) entreprend une tâche, elle la mène à bonne fin.

Il s'agit aujourd'hui de souscrire notre part de Certificats d'Épargne de Guerre.

Notre objectif sera le plus élevé possible.

Tous les citoyens de (nom de la ville) doivent acheter des Certificats d'Épargne de Guerre régulièrement. Il faut gagner la guerre.

Montrons aux autres villes canadiennes... à l'Empire que (nom de la ville) est 100% dans la bataille.

ACHETONS DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE RÉGULIÈREMENT

L'Approvisionnement, M. C.-D. Howe est allé à Londres comme M. J.-L. Ralston. A son retour il a vu des choses tout aussi intéressantes à dire que son collègue. Il a annoncé que le gouvernement étudiait le projet de construire au pays de lourds avions de bombardement, capables de survoler l'Atlantique. Ces avions pourraient ainsi participer immédiatement au combat. M. Howe a révélé du même coup que l'on construirait probablement des destroyers dans les chantiers maritimes canadiens. Si l'on connaît suite aux projets de construction navale qui sont à l'étude, il serait à peu près certain que l'Angleterre augmenterait ses commandes de charges. A l'heure actuelle la "Grande-Bretagne" a commandé 18 cargos. Il s'agit de toute évidence d'un programme aux colossales proportions qui n'est toutefois qu'à l'état de projet. Les libéraux ont des visions grandioses.

Ils voient grand mais ils restent humbles! ou plutôt prudents. Ils ont encore un œil sur la bonne vieille politique. Tout en chantant l'enthousiasme guerrier à l'auditoire participationniste à fond, ils disent aux modérés de ne pas craindre: que l'on commette des excès. M. J.-L. Ralston a tenté ce jeu, au moins à en juger par ce que le "Canada" a rapporté d'une déclaration du ministre de la Défense nationale: "Le ministre souligne que la Canada est à la limite de son effort physique et se propose de faire ce qu'il peut, en tenant compte de ses ressources humaines et matérielles. En d'autres termes, le Canada ne s'engage pas au-delà de ses moyens. Et cela d'accord avec les autorités britanniques avec lesquelles tout cela fut longuement discuté." A la balance, les libéraux n'ont jamais d'égaux. Tous doivent admettre leur énorme supériorité.

Les libéraux s'arrangent cependant toujours pour avoir un homme franc dans le cabinet. Cette fois l'oiseau rare est le ministre des Finances. Dans un discours à Windsor, Ontario, le 8 février, M. J.-L. Halsey a dit ce que la guerre nous coûtait. Écoutons bien: "Nos dépenses de guerre se sont établies récemment au taux d'un milliard de dollars par année. Ajoutez-y les autres dépenses et vous aurez un déboursé courant d'un peu plus d'un milliard quatre cent millions. Ce n'est pas tout, car nous devons encore ajouter les fonds que nous fournissons à la Grande-Bretagne dans les opérations de rapatriement des titres canadiens, à un taux d'environ trois cent millions par an, ce qui fait un total d'un milliard sept cent millions par année." Ces chiffres parlent plus clairement que MM. King, Lapointe et Ralston.

M. J.-L. Halsey a démarré aux Canadiens d'économiser, d'éviter le gaspillage, les folles dépenses, de se serrer la ceinture. Il a prouvé la population canadienne "que si elle dépensait les surplus de ses ressources et bénéfices pour des choses non essentielles, il pourrait en résulter une hausse de prix ou le rationnement. C'est-à-dire des sacrifices d'une façon ou d'une autre. Si les Canadiens n'acceptent pas volontairement des privations, on les imposera de force. Il n'y a pas de milieu. Car les frais de guerre devront se payer. Sinon maintenant, du moins dans dix ans, dans vingt

Le tourisme

Ontario a entrepris une campagne qui nuira considérablement au tourisme dans notre province. On publie un peu partout des annonces disant que dans Ontario, il n'y a pas de taxe de vente, pas de ponts de

passage, pas de taxe sur les automobiles, etc., autant de taxes que nous avons dans la province de Québec depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir. La guerre nuit déjà beaucoup au tourisme. Ce dernier coup pourrait être fatal à notre province. Il est difficile de reprocher à l'Ontario de servir ses intérêts. Quand il s'agit d'attirer les touristes, chaque province et chaque pays vaute ses avantages. C'est là un des résultats de la politique financière de notre gouvernement. Plutôt que d'augmenter les taxes, le gouvernement aurait dû pratiquer l'économie. M. Godbout et ses collègues se vantent bien de ménager, mais ils ne donnent pas de détails. Ils n'ont pas diminué le nombre des fonctionnaires, loi de là. Ils pratiquent le favoritisme, comme avant 1936. Ils n'ont pas cherché à augmenter les revenus de la province, par exemple en

Voilà pourquoi, pour les "anadiens, la guerre entre dans une phase décisive. Les événements menacent de balayer les hommes-temps et les ministres-piliers. Les oppositionnistes ont obtenu jusqu'ici tout ce qu'ils avaient demandé au gouvernement. Celui-ci a accepté les plus importantes suggestions de l'opposition. Il est bien possible qu'on en vienne au ministère d'union. La campagne de presse commencée Elle prend plus d'ampleur chaque jour. Le cabinet libéral s'agit, fait des déclarations, lance des campagnes, publie des décrets, multiplie les démarches, fait en sorte que l'on pense et dise qu'il peut se passer de "aide d'éléments étrangers" au parti. Mais les participationnistes jusqu'au dernier homme et au dernier sou surveillent les ministres, les sous-ministres, les commissions de guerre; ils suivent l'évolution de près, notent toutes les lacunes, les malacesses, les lenteurs, ils reprochent au gouvernement le plus léger fléchissement d'enthousiasme, le moindre ralentissement d'activité. Les pressions, ultraloyaliste soutient que la tâche dépasse un seul parti. Les libéraux finiront comme les conservateurs de 1917, par un ministère d'union. Ce sera leur première punition. Mais il y en aura une autre, encore plus terrible. Celle-là viendra un peu plus tard.

sant payer les grosses corporations. Par ailleurs, ils ont coupé une grande partie des octrois que le gouvernement Duplessis accordait. Ils font payer une partie des pensions par les municipalités; ils n'ont donné que six millions pour le crédit agricole; ils n'ont pas entrepris de grands travaux de chômage. Il leur a été facile, aux élections de 1939 et durant les premiers mois de leur administration, de blâmer la politique financière de l'Union Nationale, mais l'échéance est arrivée, et maintenant, le peuple va pouvoir faire des comparaisons. Ces comparaisons ne seront pas à l'avantage du gouvernement actuel, on peut en être certain.

EXCURSIONS

à prix réduits

à tous les endroits de

L'OUEST CANADIEN

DEPARTS:

Tous les jours du 15 fév. au 1 mars
LIMITE DE RETOUR: 45 jours

BILLETS VALABLES POUR VOYAGER DANS VOITURES ORDINAIRES

Des billets d'excursion, valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lits. ROUTES — BILLETS valables via Port Arthur, Ont., Chicago, Ill., ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRÊTS EN ROUTE permis à tout endroit au Canada, au cours de l'aller ou du retour, ou dans les deux cas, en dedans de la limite du billet, sur demande au Conducteur, aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich., et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux États-Unis.

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

"Toute la Famille doit établir son Budget en vue d'acheter des CERTIFICATS d'ÉPARGNE de GUERRE!"



Oui! CHAQUE FAMILLE CANADIENNE doit s'engager à faire des Sacrifices...

"Aujourd'hui nous sommes tous au front!" — SA MAJESTÉ LE ROI.

VOUS VERSEZ \$4.00 ET VOUS RECEVEZ \$5.00

\$ 5.00 pour \$ 4.00	\$10.00 pour \$ 8.00
\$25.00 pour \$20.00	\$50.00 pour \$40.00
\$100.00 pour \$80.00	

Les Certificats d'Épargne de Guerre sont de véritables obligations d'État, remboursables après 7 1/2 ans. À l'échéance, votre placement aura augmenté de vingt-cinq pour-cent, ce qui représente un taux d'intérêt de 3%, composé semi-annuellement.

Ces Certificats sont enregistrés à votre nom et vous pouvez les racheter dès six mois après la date d'émission, d'après une échelle de prix établie d'avance.

Le tableau ci-dessous suggère des programmes d'épargne moyens. Ces chiffres ne sont que des exemples, parce que l'épargne possible varie avec chaque famille et selon les circonstances.

Revenu hebdomadaire	Épargne hebdomadaire	Valeur à l'échéance des achats annuels
Jusqu'à \$20	25¢ à \$1.00	\$ 15 à \$ 60
de \$20 à \$30	\$1.25 à \$2.00	\$ 80 à \$120
de \$30 à \$40	\$2.25 à \$3.50	\$145 à \$225
de \$40 et plus	\$3.75 à \$5.25	\$245 à \$600

PRENONS, EN FÉVRIER, L'ENGAGEMENT DE SOUSCRIRE

ATTENTION! Formons les rangs! Répondons à l'appel de notre Roi! Nous tous Canadiens—hommes, femmes, enfants—nous avons un devoir à accomplir. Plusieurs des nôtres iront au front... Nous aussi nous avons une rude tâche... un devoir qui exigera peut-être des sacrifices. Notre concours est indispensable à la fabrication des munitions qui nous aideront à gagner la guerre—il nous faut... canons, chars d'assaut, avions, navires de guerre, vaisseaux de commerce. Et ces armes essentielles, indispensables coûtent cher. On ne nous demande pas de donner notre argent, on nous demande de le prêter. Nous le pouvons—nous le devons.

L'argent dont le Canada a besoin pour gagner la guerre ne peut être fourni que par le peuple canadien. Une grande partie de cet argent provient des sociétés et des particuliers ayant de gros revenus. Ils paient de lourds impôts et souscrivent largement aux Emprunts de Guerre. Mais ce n'est pas suffisant... il faut beaucoup plus d'argent. On attend \$10,000,000 par mois des hommes, des femmes et des enfants qui achèteront des Certificats d'Épargne de Guerre.

Travaillez ferme. Gagnez davantage. Épargnez le plus possible et prêtez vos économies au Pays. ACHÉTEZ DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE. Établissez votre budget en vue d'en acheter régulièrement toutes les semaines... tous les mois... tant que la guerre durera. Vous prendrez une bonne habitude, celle de l'épargne, et vous y trouverez profit après la victoire à laquelle vous aurez contribué.

Publiée par le Comité de l'Épargne en temps de Guerre, Ottawa

Achetez des CERTIFICATS d'ÉPARGNE de GUERRE régulièrement!

10-WF 498

UNE OCCASION

LAVEUSES Westinghouse

seulement

\$99.95

paiements faciles, si désirés (pour un temps limité seulement)

d'ÉCONOMISER!

Voyez ces merveilleuses machines chez votre marchand ou à notre salle de ventes locale... demandez une démonstration... voyez comment vous pouvez ménager votre linge, votre temps, votre santé et votre argent.

THE SHAWINIGAN
Water & Power Co.

GRAINES DE SEMENCE

Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Gratuit

COUPON

Messieurs: S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.

Nom: _____

Adresse: _____

HECTOR L. DERY & CIE, L.TÉE
Grainetiers et Pépiniéristes

931, Blvd St-Laurent, Montréal

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Lorsque vous suivez une diète pour maigrir, trichez-vous ?

A intervalles assez fréquents, je vous parle, dans cette colonne, des diverses méthodes de combattre l'excès de graisse, l'embonpoint. Cela s'explique surtout par le fait que de nombreuses demandes de renseignements sur ce sujet, m'atteignent chaque semaine.

Aujourd'hui, je vais vous parler surtout de la méthode à suivre pour conserver votre poids normal. Admettons que vous n'êtes ni trop grasse ni trop maigre. Si vous voulez tout simplement vous maintenir à votre poids actuel.

Nombre de vous, sans doute, surveillez votre diète afin de ne pas engraisser. D'autres adhèrent à une diète cédulée, coupée de temps à autre, par une "fête" au cours de laquelle tout est permis, choux à la crème, gâteaux au chocolat et autres "sucreries" ordinairement déconseillées. D'autres encore suivent une diète pour un repas et... (pardonnez-moi l'expression) s'empressent à le repasser.

Admettez volontiers que vous mériteriez une médaille si vous aviez suffisamment de volonté pour ne pas laisser tenter, de temps à autre, par des mets sucrés. C'est pour quoi je viens vous proposer une méthode qui corrigera les écarts que vous vous permettez parfois. Dans l'espoir que son observance protégera la beauté de votre ligne.

Choisissez un jour (deux, si vous

L'Opinion des autres

La maîtrise de la mer... "L'on ne peut avoir, sans mer, ni les choses qui servent pour l'ornement de la par, ni pour le défrayement de la guerre." — Le cardinal de Richelieu, à une assemblée de notables, Paris, 1627

Incassables effets... "L'écrasante défaite des forces italiennes peut avoir d'incalculables effets non seulement sur toute la situation dans le Moyen-Orient, non seulement sur tous les aspects de ce grand conflit, mais aussi sur l'avenir de la liberté et de la civilisation dans le monde. La guerre, en sera probablement surélevée de plusieurs mois." — Sir Archibald Wavell, commandant des troupes britanniques victorieuses en Afrique.

But de guerre... "Notre but de guerre à nous Tchecoslovaques, c'est de rentrer chez nous." — Jan Masaryk, ministre des Affaires Etrangères de Tchecoslovaquie, Londres, 21 novembre 1940.

Un milliard par an... Le Canada dépense actuellement pour la guerre et l'administration du pays un milliard sept cent millions de dollars par année. Les revenus, d'un autre côté, rentrent à un taux d'environ la moitié de ce chiffre. En conséquence, il faut emprunter à un taux de huit à neuf cent millions de dollars par an.

30,000 aviateurs par an... Le ministre de l'Air, l'hon. C.G. Power prévoit que le Canada, avec ses écoles d'entraînement, sera bientôt en mesure de former 30,000 aviateurs par année.

trices de ce journal, toute une série de feuillets traitant des soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux, des pieds de l'obésité, de la maigreur, du développement normal du buste, de l'enlèvement des poils follets, de la transpiration excessive, des poids et mesures normaux. Demandez ceux qui vous intéressent en incluant un timbre de 3c. pour chacun et vous les recevrez par un prochain courrier dans une enveloppe discrète et sans indication d'origine.

Et quand un problème de beauté vous embarrasse, consultez-moi... cela ne vous oblige en rien à je veux être votre confidente, votre amie.

Cousine Blanche

Confiez vos impressions à notre journal.

Nous voulons des SWEET CAPS!

\$1.00 envoie 300

● cigarettes SWEET CAPORAL ou WINCHESTER, ou \$1.00 envoie soit 1 livre de tabac à pipe OLD VIRGINIA, soit 1 livre de tabac à cigarettes SWEET CAPORAL (avec papier Vogue) aux Canadiens qui font du service outre-mer dans la F.C.S.A. seulement. Aussi aux Canadiens servant dans les Forces Britanniques, dans le Royaume-Uni.

Notre responsabilité cesse quand les colis sont livrés aux Autorités Postales ou autres porteurs.

Si les colis adressés à des Canadiens servant dans la F.C.S.A. outre-mer ne peuvent être livrés ou envoyés au destinataire, la livraison se fera à l'Officier Commandant de l'unité du destinataire.

Si les colis adressés aux Canadiens servant dans les Forces Britanniques, dans le Royaume-Uni, ne peuvent être livrés ou envoyés au destinataire, la livraison se fera aux Quartiers Généraux des Services Auxiliaires Canadiens, à Londres, pour distribution aux troupes Canadiennes.

\$2.50 envoient 1,000
cigarettes à un soldat ou à une unité.

Envoyez votre remise avec le numéro, le rang, le nom ainsi que l'unité dont le soldat fait partie, outre-mer, à SWEET CAPS, d.P. 6000, Montréal, P.Q.

A SACRE-COEUR de MARIE

Le 18 janvier s'éteignait paisiblement dans le Seigneur, Mme Vve Edouard Lachance née Delvina Lessard décédée à Sacre-Coeur de Marie à l'âge de 75 ans et 4 mois. Elle laisse pour la pleurer 6 filles et 2 garçons. Léo-cadette Mme Thomas Lessard, Rose Anna, Mme Paul Bourgault, de Leeds, Wilhelmine, Revde Sr. Marie, Ste Rolande de la Présentation de Marie, Granby, Odile, Mme William Landry, Lactitia, Mme Irénée Jacques, Marie Flore, Mme Roméo Gilbert, M. Omer et Edouard Lachance de cette paroisse. Sa belle-fille Mme Omer Lachance ses petits enfants, Mme Jean Thomas Jacques, née Rolande Lessard de Sacre-Coeur de Jésus, Marie Flore, Blanche, Jeanne d'Arc, Lessard, Alfredo, Robert, Armand, Lessard, Mme P. Proulx, née Rosalia Bourgault de Montréal, Rolande Jeannette, Alice, Bourgault, de Montréal, Béatrice, Yvette, Arrière, Roger Bourgault de Leeds, Carmen, Gloria, Raymond, Marie, Moïse, Jean-Luc, Mariette, Lachance, Eddy, Maurice, Marcel, Jeanne Mance, Blondine, Lise, Angélique, Jacques, Paul-André, Constance, Gilbert, M. Paul Bourgault, son gendre de Leeds. Elle laisse 5 frères, Revd Frère Xavier du Mont Lassalle, Montréal, des E. Chrétien, J. B. Lessard de Ste Marie, Beauce, Richard Lessard, Ludger Lessard de Penacook, N.H., M. Narcisse Lessard de Somersworth, H.H., une sœur Mme Frank Rocheleau de Penacook, N.H., 3 belles-sœurs, Mme J. R. Lessard de Ste-Marie, Mme Joseph Lachance, de Montréal, Mme Thomas Lachance d'Inverness, un beau frère M. Joseph Gagnon de Ste-Pierre de Broughton, un neveu, l'abbé Régis Lessard, vicaire de Ste-Zacharie, Beauce, une nièce, Sr. Marie de Pitié des Srs Grises de Québec, un cousin l'abbé Auguste Lessard, curé de Ste-Thomas de Montmagny. Conduisait le deuil son frère J. R. Lessard. Les porteurs étaient ses gendres Thomas Lessard, William Landry, Irénée, Jacques, Roméo Gilbert, deux neveux, MM. Jos Lachance, Philias Lachance. La bannière était portée par M. Isaac Filion, et M. Magloire Turgeon. Les rubans par Mmes Achille Lessard, Philippe Poulin, Napoléon Latulippe Poulin, Napoléon Latulippe Thomas Perron. Les rubans de la tombe, Mme Jos Lachance, Arcadius Auclair, Odilon, Auclair, Philippe Poirier. La guêpe par Mmes Philias Lachance, Siméon Lessard. Le service fut chanté par l'abbé A. Premont, curé de la paroisse. La défunte était la belle-sœur de l'abbé L. H. Pepin Lachance décédé, il y a quelques années. Des bouquets spirituels offerts par le personnel du Couvent des Srs de Granby, M. l'abbé Régis Lessard, Mme J. R. Lessard MM. et Mmes S. Beaudoin, L. Landry, R. Rousseau.

Nos condoléances les plus sincères.

Chez les Français... "Quand l'Allemand est à Paris, à Bordeaux, à Lille, à Reims, à Strasbourg, quand l'Allemand et l'Italien prétendent dicter leur loi à la nation française, il n'y a rien à faire que de combattre." — Général Charles de Gaulle, Londres, 29 décembre 1940.

SAINT-SYLVESTRE

NOUVEAUX MARGUILLER!

M. Léger Landry a été élu à l'unanimité marguillier pour remplacer M. Alphonse Ferland démissionnaire.

Soirée récréative:

Le 31 janvier eut lieu à la salle paroissiale une soirée récréative donnée par les Dames du cercle Fermières de S.-Sylvestre. Sous la présidence de M. le curé Emery Pepin, de M. le vicaire, l'abbé Fernand Doyon, M. l'agronome René Bernatchez, de M. le maire et Mme Arthur Létourneau. La présidente Mme Alfred Therrien, souhaita la bienvenue à tous, et la soirée débuta par la chanson des Fermières. Il y eut à trois reprises violon, par M. Gérard Nappert, musique à bouche par Mme Alyre S.-Hilaire, Chant des semences par M. le vicaire Ferland et Doyon accompagné par Mlle Grégoire, M. le curé Discussion, Les deux sœurs, par Mmes Irénée Blais et Alphonse Morin. Déclamation, La Vie par Mme Irénée Blais. Le Testament d'une vieille fille, par Mlle Rose Aimée Côté, Mlle Marie-Ange Dion; Rimettes. Chant Le Curé de notre village, par les fermières: une vieille du bon vieux temps, par Mmes Alfred Therrien, Irénée Blais, Alphonse Morin, Emile Nappert, Patrick Boyce, Mmes Rose Aimée Côté, Marie-Ange Dion, Marie Louise Côté Thérèse Blondeau Gertrude Turcotte et Marie-Anne Vaillancourt. Une danse du bon vieux temps termina cette jolie soirée, qui fut si bien égayée par l'assistance. Il y eut allocation par MM. le curé, l'agronome, et le maire Arthur Létourneau. C'est au chant O Canada et bonsoir mes amis et au revoir que l'on se sépara. Se promettant bien d'y revenir encore.

Service anniversaire:

Le 3 février eut lieu le service, anniversaire de feu Auguste Côté. Le service fut chanté par M. le vicaire Fernand Doyon. Assistèrent Mme A. Côté son épouse, ses enfants Augustin Marcel, Pierrette et Micheline Côté, M. et Mme Agnès S.-Hilaire, M. et Mme Joseph Parent de Ste Marguerite, M. et Mme Léon Fontaine, M. et Mme Paul Boutin de Valley Junction, M. Wilbrod S.-Hilaire, de S.-Gilles, M. et Mme Odile Côté, M. et Mme Antonio Heupé, de S.-Elzéar, M. Pierre et Léon Côté, Mmes Germaine et Marie Louise Côté, M. et Mme Joseph Cloutier, M. et Mme Alfred Perreault, M. et Mme Ernest Côté et une foule d'autres parents et amis.

SAINT-FRÉDÉRIC

Dernier Hommage à M. Omer Doyon, marchand à S.-Frédéric:

Un émouvant témoignage d'estime et de considération a été rendu à la mémoire de M. Omer Doyon, marchand, lundi le 27 janvier en l'église de S.-Frédéric. M. l'abbé A. Germain vicaire, fit la levée du corps, à la maison du défunt. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Brown, curé de S.-Frédéric, assisté par MM. les abbés Valère Jacques, curé de S.-Severin et S. Marois vicaire à Broughton Est. Les messes basses furent dites par MM. les abbés A. Germain vicaire, et Ls. Albert Vachon du Séminaire.

Le drapeau du Sacré-Coeur était porté par M. Ernest Vachon. La croix par M. Omer Perron. Autres porteurs, MM. Alphonse Roy, Philibert Plante, Wilbrod Baillargeon, Ernest Gilbert, André et Arthur Vachon.

En tête de l'imposant défilé: ses fils MM. Léonce Doyon, gérant de la Banque Can. Nationale à S.-Joseph, Hector de Montréal et Ls. Philippe, et Elzéar de S.-Frédéric, sa fille Mlle Marie Anna ses belles-filles: Mmes Hector et Ls. Philippe Doyon; Ses petits-enfants: Marguerite, Françoise, Grégoire, Paul André du Séminaire Québec, Robert du Collège de Lévis, Gilles Jean-Denis, Maurice Doyon. Ses sœurs: Mmes Patrice Doyle de Lévis, Dr. J. R. Chrétien de S.-Frédéric, Ses frères: MM. J. Edouard Doyon de S.-Joseph, Alfred, Wilfrid de S.-Frédéric; Ses beaux-frères: MM. Patrick Doyle de Lévis, le Dr. J. R. Chrétien de S.-Frédéric. MM. Arcadius Blais, Arthur Blais de Thetford; Ses neveux et nièces: le capitaine Chs. Eug. Chrétien, le lieutenant Paul-Eug. Doyle, du centre d'entraînement de Mégantic, le Dr. Miville Chrétien de Leeds, Mme Théo Dion de Waterville, MM. et Mmes Donat Doyon S.-Victor, Roméo Pomerleau S.-Marie, Paul Emile Noel et Omer Doyon, Mme Ronald Vallée de Tring Jct., MM. et Mmes Edmond, Jos André, Jos Arthur Chs. Auguste Doyon, MM. Jean Marie et Benoît Doyon, Thérèse Doyon de Montréal, M. Bernard et Marguerite Doyon de S.-Joseph, Blanche Jeanne, Marguerite Chantal Doyon de S.-Frédéric. Cousines MM. et Mmes Félix Jacques, Alphée Jacques, Anselme et Louis Jacques Auguste Doyon de S.-Joseph. MM. Cliche avocat, M. J. E. cliche, montagne, Emmanuel Audet, Théodore Lehouc, J. A. Drouin, Benoît Dumont, Drs Dionne, Mlle Thérèse Lavallée, Marcelle Poulin, Anita Laroche, Saura Grenier, Bernard Vallée, Juliette Audet, Jeanne Ferland, Louise Perreault.

Messages de sympathie: M. et Mme Fernand Poulin, Eugène Scallon, Emile Grenier, Jeanne d'Arc Brown, M. et Mme Jos Hallé, Roland Painchand, Linière Giguère, Dr R. Giguère, Séminaire S.-Victor, Madeleine Tardif, Juliette Jacques, Louise Bourgault, Maria Fillion, Cécile Pouliot, Alfred Lehouc.

Les membres de la famille Sylvain désirent adresser leurs sincères remerciements à tous ceux qui ont sympathisé avec eux dans la cruelle épreuve qui les frappe.

SAUVEGARDEZ LES VIEILLES RECETTES DE FAMILLE AVEC LA "MAGIC"

On peut toujours s'y fier!

Philippe Lessard de East Broughton, Omer Vachon, Donat Perreault de S.-Severin, M. Jos Proulx, de Tring Jct, MM. Martin Lagaveux, Georges, Boutin, Razimond Poulin, Vital Labbé, Alphée Jacques, Alcide Turcotte, Henri Giguère, Rosaire Giguère, De S.-Frédéric: MM. Irénée Roy Freddy Jacques Eusèbe Lessard, Georges Lessard, Alfred Roy, Ayre Vachon, Ernest Lessard, Joseph Vachon, Gédéon Paré, Joseph Lessard, Ephrem Sallé, Omer Vachon, Alph. Turmel, Cléophas Vachon, Daniel Boivin, Alph. Labbé, Vital Vachon, Noël Bouthillier, Arthur Nadeau, Thomas Vachon, Henri Giguère, André Giguère, Arthur Nadeau, Napoléon Lessard, Albert Jacques, Philibert Lessard, Gédéon Lessard, France Gilbert, Philias Gosselin, Ludger Gilbert, Aug. Cloutier, Albert Grondin, Nadeau, Joseph Faucher, Arthur Laplante, Raymond Breton, Linière Nadeau, Linière Lessard, Georges Ganon, Honoré Plante, Donat Nadeau, Alfred Vachon, Alphonse Roy, Fernand Vachon, Patrice Vachon, Gérard Vachon, Paul Lessard, Henri Gilbert.

Les Religieuses du Couvent assistaient avec leurs élèves. La collecte fut faite par MM. Paul Emile Doyon, Jean Marie Doyon. La messe chantée par la chorale paroissiale aidée des jeunes; Solo: "In manus tuas Domine" par M. Edouard Vachon de S.-Joseph.

L'inhumation eut lieu dans le terrain de la famille.

M. Emilien Létourneau, entrepreneur avait la direction des funérailles.

A part les parents plus haut mentionnés, le regretté disparu laisse une fille, La Revde Sr. Marie de la Miséricorde, des SS. de la Charité, Québec, des SS. des Leves Srs Marie des Miracles, (Bernadette Doyle) v. Jean du Sacré-Coeur, Rose-Annette Hébert, Ste Antoinette (Rose Alma Blais) Ste Marthe de Béthanie, (Marthe Hébert) Ste Chantal de Maribé (Chantal Doyon) des SS. de la Charité Sr. Marie de la Trinité des Petites SS. de Ste Famille, Sr. Joseph André des SS. de la Présentation. Deux cousins: MM. les abbés Georges Ed. Demers, de Québec, Lorenzo Cloutier de Sherbrooke.

Voici la liste des nombreuses marques de condoléances: offrandes de Messes, bouquets spirituels, affiliation, sympathie, recues par la famille: Sr. Marie de la Miséricorde, M. Léonce Doyon, M. Hector Doyon, M. Ls. Philippe Doyon, M. M. Jean Doyon, M. Wilfrid Doyon, M. Gérard Doyon, Paul Emile Doyon, Les enfants de Marie du village, "Enfants de Marie de la Paroisse, La Cie Miner Rubber, l'abbé Philippe Nadeau, l'abbé

Nous allons tout miser sur la PUISSANCE!

POUR 1941, les ingénieurs Buick ont appliqué tout leur talent à réaliser plus de puissance et de flexibilité dans le moteur même. Ils y ont réussi par la méthode "boule de feu" et la carburation composée; voici, en résumé, ce qu'ils ont accompli pour vous:

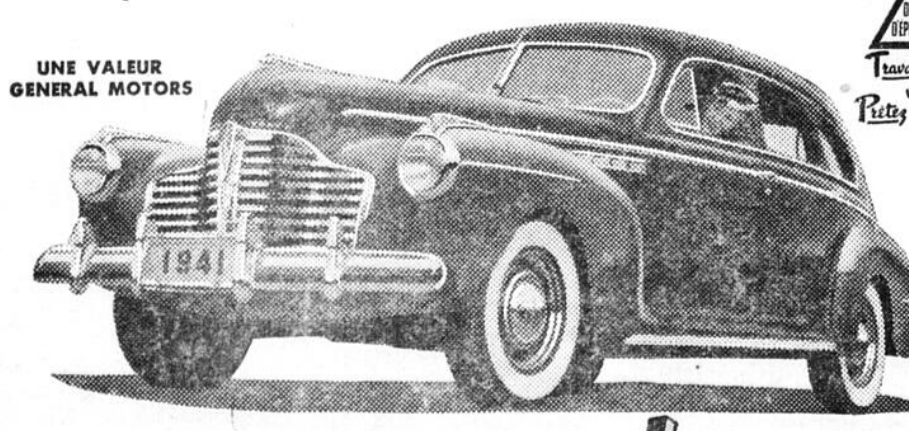
Meilleure puissance, avec moteurs de mêmes dimensions que l'an dernier, pour vous lancer comme une flèche, et grimper les côtes comme l'avion de chasse à l'attaque.

Meilleur mileage de tous les moteurs Buick et à toutes allures—jusqu'à 10 et 15% plus de milles au gallon.

Sécurité plus grande, grâce à des reprises plus rapides qui vous sortent des "trous" sans hésitation, et aussi à la pleine puissance de freinage de votre moteur.

Efficacité générale supérieure par la simplicité du châssis, sans mécanismes embrouillés difficiles d'accès ou d'entretien.

Considérez l'avenir! Vous apprécierez qu'il est sage de choisir Buick—l'auto la plus moderne du monde.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

"La meilleure Buick jusqu'ici"

ANTONIO LABBE, — Vallée-Jonction, Cté Beauce
MORIN AUTOMOBILE — ST-GEORGES, Rec

ST-ELZEAR de Beauce

Décès de Mme Odias Sylvain:

Un dernier hommage a été rendu le 30 janvier à Mme Odias Sylvain, née Delvina Boulanger décédée le 27 à l'âge de 61 ans et 3 mois. La défunte laisse dans le deuil son époux M. Odias Sylvain, ses fils: MM. Alphonse de S.-Anselme, Wilfrid de S.-Patrice, Ludger de Ste Agathe, Geo. Aimé et Jules-Armand de S.-Elzéar de Beauceville. 4 filles: Mmes Jos Beaudoin (Rose) de S.-Patrice, Olivia Cyr (Emilie), Thetford, Mlle Cécile, Jeannette Sylvain, S.-Elzéar, une sœur Mme Arthur Turcotte (Pomela) S.-Isidore, quatre frères MM. Honoré Boulanger Ste Hénédine, Joseph S.-Hyacinthe, Amédée, Jewett City et Wilfrid de Merritt, un beau-frère, M. Joseph Sylvain, Ste Hénédine, une belle-sœur Mme Honoré Boulanger Ste Hénédine et 13 petits-enfants. Le service fut chanté par M. le curé Eusèbe Labbé. Conduisait la voiture funèbre, Joseph Beaudoin Portait la croix M. Olivia Cyr, la dépouille mortelle, les six fils de la défunte. M. Honoré Mercier de Ste Marie, avait la direction des funérailles. Dans l'assistance on remarquait bon nombre de paroissiens de S.-Elzéar, de Ste-Marie, S.-Bernard, S.-Sylvestre, Scott, S.-Patrice, Ste Hénédine St.-Anges et Beauceville.

La famille Sylvain a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Messe payée.

MM. Wilfrid et Ludger Sylvain, Odile et Olivier, Cyr, Josaphat Poulin, F. X. Audet, Théophile Bourque, J. W. Marceau, Alphonse Blais, Rhéa Sylvain, Ludger Lehouc, Hyppolite Laroche, J. R. Seguin, Mlle Jeanne Ferland, Juliette Audet.

Bouquets Spirituels.

M. Alphonse Sylvain, M. Mme W. Sylvain, Geo-Aimé, Jules Armand, Adrien, Cécile, Jeannette Sylvain, M. et Mme Jos Beaudoin, M. et Mme Olivia Cyr, M. et Mme Honoré Boulanger, M. et Mme Arthur Turcotte, M. et Mme Alfred Vachon, M. et Mme Jos. Nadeau, M. et Mme Albert Alarie, M. et Mme André Dionne, M. et Mme Odile Cyr, MM. Maurice Larivière, France et David La-

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE: Pâleur, Fatigue, Faiblesse, Douleurs de Dos, de Reins, Troubles intestinaux, Irrégularités, Tonifiez-vous EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

POUR LES HOMMES FAIBLES

Cie Chimique FRANCO-Américaine Ltee, 1570, rue St-Denis, Montréal



TOUT CE QU'IL FAUT POUR BATISSER

Bois de charpent. Epinette Machines McCormick Deering Bois de Colombie Peintures Sherwin-Williams — Poêles — Laveuses électriques

GEORGES THIBODEAU
St-Georges-Est, Cté Beauce

LA FORCE PHYSIQUE DANS LE VIEUX QUÉBEC



ANTOINE VOYER "Le Grand Voyer"

Antoine (Le Grand) Voyer était connu au début du siècle dernier à Montréal, pour la gentillesse et l'esprit de justice qui s'alliaient, chez lui, à une grande force physique. Un jour, d'une seule main, il mit hors d'une auberge une bande de matelots tapageurs. Une autre fois, avec un poids de cent livres dans chaque main et aidé du puissant Montferand, il mit en pièces la porte d'un bureau de votation illégalement fermée à clé. Lui-même et un ami, armés de trémons de fourgons, dispersèrent un peloton de soldats qui maltraitaient un vieillard. Pour finir, Voyer donne une raclée à cinq d'entre eux. Quand, lors des élections qui mirent aux prises le docteur Tracy et sir Stanley Bagg, en 1832, Bill Collins, un chef de bande, vint l'attaquer pour l'empêcher de voter, Voyer le tua d'un coup de poing. Il fut acquitté parce qu'il avait frappé en état de légitime défense.

Même dans le bon vieux temps — comme aujourd'hui — le gin de Kuyper était le grand favori.

10 ONCES \$1.05 26 ONCES \$2.40 40 ONCES \$3.45

Distillé et embouteillé en Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER

MAISON FONDÉE EN 1695

A ST-FREDERIC

(suite de la page 4)

Les Albert Vachon, l'abbé Gérard Fortier, l'abbé Geo Edouard Demers, les Srs du Sanatorium Mastai, M. le Dr Chrétien, M. Patrick Doyle, Mme Philippe Doyon, M. et Mme Alphé Doyon, capitaine Charles E. Chrétien, Dr. Miville Chrétien, MM. Edouard Georges, Henri, Doyle, M. Arcadius Blais, Ls. Phil. Blais, Mme Theo Dion, Mme J. Drucler, J. W. Thompson, M. et Mme Alphé Blais, MM. et Mmes Albert, Albert Doyon, Alph. Doyon, Dom. Gauthier, Mme Elz. Vézina, Mme Henri Lessard, M. Alcide Demers, M. S. R. Lacerte, Mme Paul Vachon Mlle Beatrice Grégoire, MM. et Mmes Anselme Jacques, Louise Grégoire, Félix Jacques, Roméo Pomerleau, Léo Cliche Dr. M. Arthur Paré, Cléophas Grégoire, Mme Dr. N. Lacerte, Cléophas Paré, Notaire Roy, Alcide Cloutier, Mme Thomas Vachon, M. et Mme Dr. Odilon Cliche, Mme Alexandra Perron, M. et Mme Philibert Plante, M. Edouard Lacroix, M. P. M. et Mme Wilbrod Baillargeon, M. Notaire Taschereau, M. et Mme Dr. Renj. M. Pierre Gagné, M. Tandrède Avard, Mlle Agathe Lessard, M. Gérard Poulin, la ferronnerie Demers, M. Jos. C. Lemieux, M. P. G. Bussièrres, M. J. W. Drapeau, M. Auguste Perron, M. Oscar Dubé, M. Viateur Duloc, Mlle Corinne Doyon, M. et Mme Oscar Gagné, M. Origène Maillet, M. et Mme Arthur Cloutier, M. Irénée Roy. Affiliations: M. et Mme Alphonse Doyon, J. A. Deblois, Mme Tréfié Gosselin, Les Srs du Sanatorium de Mastai.

Mlle Hélène Nadeau, M. Ernest Vachon et famille, Madeleine Doyon, Yolande Doyon, M. et Mme O. Cloutier, Mlle

EAST-BROUGHTON

à la M^{me} Honoré Gagnon. Nous avons le regret d'annoncer à tous nos lecteurs, la mort subite de Mme Honoré Gagnon, née Emile Pomerleau, décédée le 16 janvier à sa demeure à l'âge de 60 ans 6 mois.

Ses imposantes funérailles, furent célébrées le 18 à 10 heures dans un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Louis Marois, vicaire le service fut chanté par M. l'abbé Odias Roy curé de la paroisse.

Le corbillard était conduit par Roland Gravel neveu de la défunte. Les funérailles étaient sous direction de M. Alfred Turcotte entrepreneur des pompes funèbres.

Le corps était porté par MM. Odilon Bolduc de S.-Jacques de Leeds, François Pomerleau de Ste Clothilde, Alyre Nadeau et Gérard Gosselin du Sacré-Coeur de Jésus. Portait la croix M. Alyre Lessard et Mme Alyre Lessard portait la couronne.

La bannière des dames de Ste-Anne dont la défunte faisait partie de la congrégation, était portée par MM. Joseph S.-Hilaire et Alphonse Jacques. Tenaient les rubans Mmes Léonce Dallaire, Alphonse Jacques, Arthur Nadeau, Alp. Giguère, les dames de Ste Anne se firent devoir d'assister en très grand nombre.

Les rubans de la tombe étaient tenus par Mmes Cyriac Pomerleau de S.-Jacques de Leeds, Philémon Lachance, Wilfrid Cliche et Joseph Osselin.

Elle laisse pour pleurer sa perte son époux, Honoré Gagnon, ses enfants: Mlle Beatrice Gagnon, Mlle Léonce Huard (Clara), Mme Arthur Perron, (M.-Louise), son fils Jean-Marc, et un petit fils adoptif Marcel Perron. Ses gendres Léonce Huard, Aurèle Perron, Arthur Perron. Ses petits enfants Huguette, Anne, Thérèse, Marie-Berthe, Géraldine, Jean-Guy Huard, Jean Thomas, François, Anne-Marie Perron et Robert Perron.

Dans le cortège on remarquait ses frères Joseph Pomerleau de S.-Jacques de Leeds, Ernest Pomerleau de Newport, Vermont, Mme Elzéar Corrivéau, (Mary), de S.-Pierre de Broughton, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Mlle Philias Gagnon, M. et Mme Georges Gagnon, M. et Mme Thomas Gravel de E. Broughton, Mme Israël Gagnon de S.-Camille de Bellechasse, Elzéar Corrivéau de S.-Pierre, M. et Mme Emile Nadeau et José Nadeau de S.-Séverin, M. et Mme Cyriac Pomerleau, M. Odilon Bolduc, M. Jean-Marie Pomerleau, Mlle Juliette Pomerleau de Leeds, M. Téléphore Gagnon, Mme Armand Gagnon, M. et Mme Noël Pomerleau, de Thetford, M. Dollard Nadeau de Leeds, M. et Mmes Josephat Doyon, Louis Pomerleau, Delphis Pomerleau, Armand Pomerleau, M. et Mme Raymond Pomerleau, Joseph Vachon, M. et Mme R. Latulippe de S.-Clothilde, M. et Mme Norbert Pomerleau, M. et Mme J. Turcotte de S.-Ephrem, M. et Mme Wilfrid Lessard de S.-Victor, M.

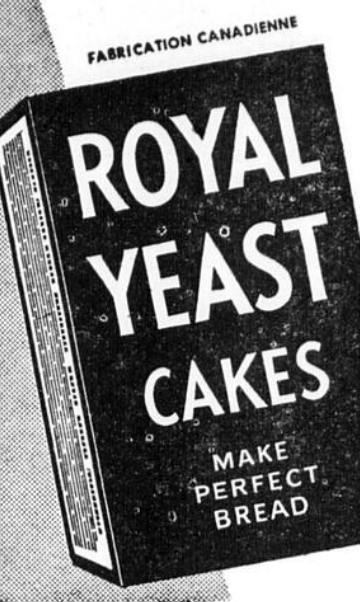
Louis Morin, avocat, C.R., Dr. Elp. Lessard, M. R. Renaud, M.P.P. Dr. Lévi Doyon, Dr. J. A. Jolicoeur, MM. Mmes Leo Langlois, Odilon Vachon, Linière Nadeau, J. C. Marcoux, M. Garneau, Elzéar Garon, Aimée Cloutier, Vital Labbé, Daniel Maheux, J. C. Caouette, Wilfrid Poulin, Paul Doyon, Alp. Labbé, Eusèbe Vachon, Dr. Miville Dechêne, Durocher, Saint Pierre, Stanislas Lagueux, Arthur Carrette, M. et Mme Irène Beaudoin, MM. Mmes Maurice Baudet, Henri Gérard, Félix Jacques, Alp. Lessard, Henri Roberge, Nazaire Drouin, Mlle Marie Cloutier, Mme Joseph Nadeau, Mlle Rose Hélène Brown, Mme Joseph Plante, M. Raoul Asselin, MM. G. M. Raoul Asselin, Joseph Brown, M. et Mme Art. Rousseau, MM. et Mmes Omer Vachon, Mlle M. Jeanne Turcotte, MM. et Mmes Wilbrod Doyon, Auguste Doyon, Ernest Cliche, Tancrède Labbé, Marius Rousseau, Alphéa Drouin et fils, Lagueux et Desrochers, Ludger Garneau, M. Thomas Doyon, Mme J. A. Beaudoin, M. et Mme Donat Baril, Le Conseil des Chevaliers de Colomb, S.-Joseph, Mme Alf. Bilodeau, M. André Vachon, Mlle P. Baillargeon, M.

Noel Doyon, Banque Can. National, Arthur Vachon, M. J. A. Rousseau, M. Henri Lessard, M. M. J. S. Castonguay, M. Dr. J. D. Faucher, Dr. Aurèle Nadeau, Personnel de l'Hôtel des Erables, MM. Mmes Alp. Jacques, J. A. Chabot, J. D. Perreault, Auguste Doyon, V. Cloutier, Odilon Cliche, Philippe Légaré Jean Vachon, Félix Jacques, Mlle Aveline Giguère, J. A. Doyon, Eugène Gagnon, Tommy Jacques, M. Elias Vachon, Mme Thomas Turmel, M. J. A. Lessard, M. Philibert Lessard, M. Gédéon Ferland, M. Aimé Binette, M. G. Dussault, M. Aristide Roy, M. Ronaldo Vallée, Emile Jacques, MM. et Mmes O. Nadeau, Mlle Blanche Baillargeon, M. et Mme R. Poulin, J. A. Gloux et fils, M. et Mme A. Rivard, M. et Mme Joseph Lessard, M. et Mme L. Thérberge, M. et Mme Albert Vachon, M. et Mme Joseph Fortin, 7. Joseph Ouellet, famille J. Vachon, MM. et Mmes Joseph Gagne, Lucien Malo, Robert Demas, Mme David Bolduc, M. et Mme Nap. Fortin.

Messages de sympathie. Abbé George Ed. Demers, M. M. Jean-Marie Lessard, M. et Mme Edouard Doyle, J. Harnois et fils, M. et Mme Frédéric Doyon, Albert et Charlotte Doyon, M. et Mme Paul E. Nadeau, M. et Mme Alph. Doyon, M. et Mme J. B. Doyon, P. H. Beaudoin, famille Alphonse Doyon, Paul Léon Doyon, Rioux, Pettigrew, Ltée, Rodolphe Marcotte, Emma Nadeau, J. E. Nadeau, J. E. Deveau.

Notre journal "Le Guide" se joint aux amis de la famille et leur offre ses sincères condoléances.

"JE VOUS DONNERAI UN PAIN QUI VOUS VAUDRA DES ÉLOGES"



NOUVELLE PUBLICATION AGRICOLE

"Quelques notes pratiques sur le pied du poulain". Circulaire No. 127

Les autorités du ministère provincial de l'Agriculture signalent à l'attention de la classe agricole la distribution gratuite d'une nouvelle circulaire intitulée: "Quelques notes pratiques sur le pied du poulain".

Ce texte, rédigé par M. J.-B. Roy, agronome, du bureau de la Publicité, s'adresse aux éleveurs de chevaux. Il leur rappelle que la bonne utilisation du cheval dépend, en grande partie, de l'intégrité du pied, de la conservation de sa forme, et qu'en conséquence, les sabots d'un jeune animal exigent des soins particuliers. Le vieux dicton "pas de pied, pas de cheval" est toujours vrai.

Les éleveurs trouveront dans la circulaire de M. Roy, une foule de conseils pratiques sur les soins à donner aux sabots, la façon de procéder à leur examen et la manière d'entretenir le pied; enfin, l'auteur fait quelques remarques fort à propos sur l'art important de la ferrure. Plusieurs illustrations rendent encore ce feuillet plus instructif.

Que les cultivateurs s'empres-sent de demander la circulaire No. 127. Elle leur sera envoyée sans frais. On s'adresse à la Section des Publications, ministère de l'Agriculture, Québec.

Deux dangers menacent nos Érables

Il y a quelques jours, la Société Coopérative des Producteurs de Sucre d'Érable de la province de Québec tenait sa réunion annuelle. Deux faits y ont été révélés qui doivent être portés à la connaissance des cultivateurs propriétaires de sucriers: (a) les insectes causent de grands dégâts à nos érablières; et (b) les cultivateurs ont la mauvaise habitude d'y laisser pacager leur troupeaux.

Si nous voulons accroître notre production sucrière, il faut seulement la maintenir, il faut organiser la lutte contre les insectes. Le "perceur de l'érable", entre autres, cause des dégâts partout. Les dommages apparaissent surtout sur les arbres qui croissent près de la cabane à sucre. Raison: les larves hivernent dans le bois de chauffage gâté autour de la sucrerie. On conjurerait donc le fléau en charroyant à la maison, tout le bois infesté.

D'autre part, pour assurer plein

Offrandes de Messe: Ernest Pomerleau, Mme C. E. Ménard, Mme Arthur Perron, Mlle Beatrice Gagnon, Mme Léonce Huard.

Bouquets Spirituels:

La famille Léonce Huard, Georges Gagnon, Irénée Paré, de Magog, la famille Josephat Dorende Ste Clothilde, la famille Philémon Lachance, M. et Mme Omer Roy, M. et Mme Noël Pomerleau de Thetford, M. et Mme Alyre Lessard, Mme Joseph Doyon, Mableton, M. Aurèle Perron la famille Thomas Gravel, Revde Sr Ste Aurélie de S. Damien.

Sympathies:

M. le curé Premont de S.-C. de Marie, Mlle Yvonne Ruel S.-C. de Marie, la famille Placide M. le curé Premont de S.-C. de Marie, Mlle Y. Ruel S.-C. de Marie la famille Placide Rouleau, Louis Marois vicaire, MM. Mmes Jos D. Nadeau de Valley Junction, Emile Huard, Black Lake, Alyre Nadeau, Mme Léonidas Beaulieu, la famille Placide Gravel, M. et Mme E. Robert, Mlle Yvonne Gagnon de Magog, la famille Alfred Gosselin, M. et Mme Armand Gagnon, Thetford Mines, MM. et Mmes A. Jolicoeur, East Broughton, Cyriac Lachance, Emile Perron, Joseph Perreault, S.-Elzéar, Emile Nadeau, Pierre Perreault, S.-Elzéar, la famille Philias Gagnon, Raoul Vachon, Mlle Juliette Gagnon Thetford Mines, Mme Joseph Ferland, S.-Félix Abitibi, MM. Mmes Napoléon Jobin, Georges Labrecque, Archille Lessard, S.-C. de Marie, Gédéon Vachon, Broughton Station, Alfred Perron S.-Séverin, Emilien Lessard, Alfred Perron, tions, Alfred Perron S.-Séverin, Emilien Lessard, Arthur Nadeau, Alfred Turcotte, Mme L. Turmel, MM. et Mmes Gédéon Roy, Gédéon Perron, Mlle Agathe Cliche de S.-Magloire.

A l'orgue on remarquait, la Chorale ordinaire, M. Josephat Doyon et Rosaire Turcotte, cousin de la défunte.

M. Honoré Gagnon ainsi que sa famille remercient bien sincèrement tous ceux qui ont témoigné de la sympathie soit par bouquets spirituels, télégrammes, offrandes de messes messages de condoléances.

La quête fut faite par Mmes Georges et Philias Gagnon. Nos sympathies à la famille M éprouvée.

MOUILLAGE DE LIT VITEMENT RÉPRIMÉ

Des milliers de mamans ont trouvé que le Traitement à domicile Vanderhoof libère vitemment leurs enfants de cette habitude. Étant un composé végétal, le Traitement Vanderhoof n'arrête pas le fonctionnement des reins ou de la vessie, mais fortifie les nerfs qui les gouvernent, produisant un contrôle naturel qui réprime cette faiblesse désagréable. Écrivez aujourd'hui, incluant 50c, pour traitement d'essai à Vanderhoof & Co. Limited, Casier 247, Dept. 140-N Windsor, Ont.

rendement aux érablières exploitées, il faudrait empêcher les animaux de détruire les arbres. 80% de nos rablières sont pacagées. Les animaux font périr les jeunes pousses, assèchent le sol et détériorent les racines. Ils causent des pertes considérables sans aucun profit pour eux-mêmes. Ce n'est certes pas dans la forêt que les troupeaux trouvent la nourriture substantielle dont ils ont besoin.

Si nous ne prenons pas immédiatement les moyens de remédier à ces fléaux par d'élémentaires précautions, nous nous acheminons vers la destruction de nos érablières.

Sécurité-Automobile

C'est au cours de la saison actuelle que se font en plus grand nombre les victimes de l'oxyde de carbone dégagé par les automobiles en marches à l'intérieur des garages et même en plein air, déclaré la Ligue de sécurité dans son bulletin hebdomadaire aux automobilistes. L'oxyde de carbone est un poison violent produit par la combustion incomplète des mélanges carboneux. La nature mortelle de l'oxyde de carbone incite à la réflexion, surtout, quand on se rend compte d'une concentration de deux pour cent de ce gaz, quand il est aspiré avec l'air, est déjà dangereuse et quatre pour cent peut produire la mort. La concentration des vapeurs d'échappement dégagés par un automobile, dans les conditions normales, est environ sept pour cent. Ce gaz est incolore, inodore et insipide; rien n'indique sa présence.

S'il est aspiré, les poumons le transportent dans les vaisseaux sanguins, où, par son action chimique, il supprime les globules d'oxygène vitaux. Les premiers symptômes qu'une victime ressent sont un léger assoupissement puis un mal de tête, enfin un évanouissement; le tout accompli dans un temps excessivement court. Si une personne est intoxiquée, il faut le transporter en vitesse à l'air frais et pratiquer la respiration artificielle, comme dans les cas de noyade; une autre personne doit appeler un médecin immédiatement. Si un patient reste dans l'atmosphère intoxicée d'oxyde de carbone, il meurt invariablement.

Tout le monde a entendu parler de malheureuses victimes im-molées par l'oxyde de carbone dans un garage fermé, où un moteur à essence est mis en marche, sans une ventilation adéquate des lieux. Mais tous ne savent pas que, d'après les plus récents examens, l'oxyde de car-



Maurice Chartré, C.A. qui vient d'être nommé vérificateur de la Banque du Canada. M. Chartré est membre de la firme Chartré, Samson & Cie, comptables agréés.

Situation actuelle de l'armée

Les forces actuelles au Canada comprennent 50,000 hommes en Angleterre et 100,000 également en service actif au pays. Les deux premières divisions sont rendues outre-mer; la troisième, sous le commandement du major-général Samson est encore au Canada mais elle sera dépêchée en Angleterre complètement équipée. Il y a aussi une quatrième division dont le commandant n'est pas encore désigné et l'embryon d'une cinquième division qui comporte à date deux brigades d'infanterie. Il n'est pas question pour l'instant d'une sixième division. A la troisième division qu'on enverra en Angleterre, cette année, s'ajoutent une division motorisée et une brigade de chars d'assaut ce qui signifie que 40,000 à 50,000 hommes de troupes iront rejoindre en 1941 les soldats canadiens déjà rendus en Angleterre.

RETRAITES FERMEES

Maison Notre-Dame du Cénacle

Du 3 au 6 mars, pour jamaïs; Du 11 au 14 mars, pour jeunes filles.

Pour renseignements ou inscriptions, s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception 651 rue St-Cyrille, Québec. — Tél. 9210.

bone est aussi funestement présents examens, l'oxyde de carbone est aussi funestement présent aux environs des sièges de plusieurs voitures en mouvement. En ce cas, il s'échappe ordinairement sous l'auto par une fente, ou autre dommage des tuyaux d'échappement, et à cause d'une défectuosité du moteur. Le gaz entre alors furtivement par les joints du plancher, les espaces autour des pédales et des canalisations des fils électriques. L'oxyde peut aussi pénétrer par les baies, quand un conducteur suit une voiture de trop près, surtout un gros camion ou un autobus. Tous devraient inspecter régulièrement leurs autos, pour faire la détection de ce cruel fauteur de vies humaines.

Commencez cette année à planter

DES PATATES DE SEMENCE CERTIFIÉE CANADIENNES

Le moyen le plus efficace de lutter CONTRE LES MALADIES DES PATATES

Si vous plantez des Patates de Semence Certifiée Canadiennes au lieu de la semence ordinaire, dans un sol bien nettoyé où vous n'avez pas cultivé de patates précédemment, vous serez assuré du résultat suivant:

- Un meilleur rendement;
- des tubercules plus sains, plus beaux, de grosseur plus uniforme, et de meilleure qualité.

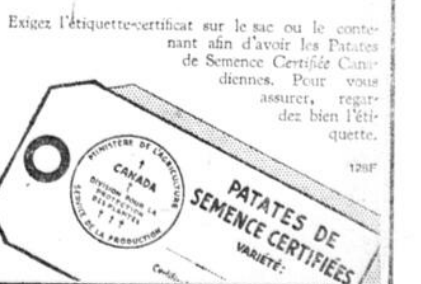
En plus, vous vous mettez à l'abri de pertes considérables dues aux maladies. Bref, produisez des patates de la catégorie "Canada No 1".

Il n'y a pas que l'apparence extérieure qui puisse vous diriger dans la sélection d'une bonne semence de patates. Seules les Patates de Semence Certifiée Canadiennes peuvent vous assurer une bonne semence.

Pour tout renseignement, consultez l'Inspecteur du Gouvernement de votre région, Division de la Protection des Plantes. Il vous enverra aussi la liste des distributeurs les plus rapprochés.

INSPECTEUR POUR PROVINCE DE QUÉBEC
Inspecteur régional, Office de certification des patates de semence, Bureau de Poste, Ste-Anne-de-la-Pocatière (P.Q.).

Service des Marchés
MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, OTTAWA
Honorable James G. Gardiner, Ministre.



SATISFACTION GARANTIE

SALON DE COIFFURE

Ondulation Permanente 1.50 à 5.00 pour Dames et Messieurs

SALON DE BARBIER

3 Barbiers à votre disposition.
G. E. BEAUDOIN, Prop.

45 ST-NICOLAS, QUÉBEC Tél. 4-0596

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE COURBATURES NERVOUSITÉ ÉPUISEMENT FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTREAL

TRAVAILLEZ ÉPARGNEZ PRÊTEZ

Achetez des
CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE
régulièrement

Le gouvernement Duplessis et les terres et prêts

I - Inventaire

Sous le régime de l'Union Nationale, le gouvernement s'est intéressé à la conservation, au développement et à la mise en valeur de nos ressources forestières parce qu'il savait qu'elles constituaient un facteur économique de premier plan pour notre vie nationale. Cette importance capitale, M. Duplessis la rappelait récemment, quand il disait, au journal qui nous parle, qu'il avait, au seul point de vue du papier à journal, des milliers de produits de nos bois, le Canada occupe le premier rang parmi tous les pays exportateurs du monde et que la province de Québec, manufacture à elle seule plus de 51% de la production totale du Canada.

Aussi dès son arrivée au pouvoir en 1936, le gouvernement Duplessis s'efforçait de donner tous les soins à préparer, dans cette saine, la législation la plus urgente. Et comme c'est le propre d'un administrateur progressif, d'inventorier ces soins en fonction des besoins dont il a charge, nous pouvons rappeler la Loi 1 Ed. VIII, c. 4, sanctionnée le 12 novembre, 1936 et intitulée "Loi pour établir l'inventaire des ressources naturelles de la province. Cette loi d'une por-

Q. — J'ai été fiancée deux fois. Mes fiancés, ou plutôt mes ex-fiancés, m'ont laissés mes bagues et mes anneaux. Je voudrais les revendre. Pourriez-vous me dire à qui je dois m'adresser?

R. — A M. Oscar Drouin, ministre de l'Industrie et du Commerce.

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

"Aimeriez-vous partir un commerce indépendant dans un territoire exclusif... Vendez deux cents nécessités domestiques garanties telles que épices, essences, produits culinaires, articles de toilette, THE, CAFE, AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Nous vous aidons à réaliser de gros profits. SANS OBLIGATION, écrivez: CIE JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

M. Godbout protégera-t-il les cultivateurs?

M. Godbout va avoir à prendre aussi tôt que possible une décision aussi difficile qu'importante, car il lui faut répondre à l'offre d'un gouvernement fédéral de payer en coopération le transport d'une certaine quantité de céréales de l'Ouest pour dédommager les cultivateurs des bas prix des produits laitiers et du bœuf.

Si M. Godbout consent à aider les cultivateurs, il va nuire aux commerçants, et s'il ne nuit pas aux commerçants il va priver les cultivateurs d'une aide très importante.

Si M. Godbout cède à la plus forte pression, les cultivateurs n'auront rien et les commerçants ne seront pas dérangés, car je crois qu'il n'a pas encore reçu une seule demande venant d'une association agricole et le sollicitant de consentir à coopérer avec le fédéral pour favoriser les cultivateurs, tandis qu'il a reçu de la part du commerce un mémoire des plus habiles pour l'influencer à ne rien faire, du moins pour le moment.

Ces gens sont très habiles. Entendant M. Godbout toujours parler d'économie, ils lui conseillent d'attendre la navigation pour payer le transport de ces céréales sous prétexte qu'il économisera beaucoup. Je lis entre les lignes que le commerce voudrait ainsi écrouler son approvisionnement, faire des profits de guerre d'ici l'ouverture de la navigation, et laisser M. Godbout aider les cultivateurs à s'acheter des céréales alors qu'ils n'en auront plus beaucoup besoin.

Les cultivateurs auraient l'avantage de s'acheter environ 80,000 tonnes de grains avec une réduction de \$4.00 à \$12.00 la tonne, suivant l'endroit, si M. Godbout consent à coopérer avec le fédéral.

En déboursant environ \$250,000, M. Godbout ferait économiser \$500,000 à probablement 75,000 cultivateurs, et il ferait perdre environ \$200,000 de profit à 100 marchands de grains.

Qui voudra-t-il aider? Beaucoup de cultivateurs attendent sa décision pour s'approvisionner pour le printemps, de même que le commerce. Le plus tôt sera donc le mieux.

Oscar Gatineau

Les engrais chimiques spéciaux à tabac

Il est intéressant de noter que dans la Loi des Engrais Chimiques le tabac soit, par exception, la seule plante dont le nom puisse servir à désigner un engrais chimique. Ainsi, nous avons des engrais à tabac mais aucun n'est marqué en grais "à tabac" ou à d'autres cultures. De telles dénominations ne sont pas permises parce que les exigences en éléments fertilisants des autres plantes ne sont pas encore

ouverts d'une année, ni de deux...

Malheureusement depuis les élections de 1939, il ne s'est rien fait. Déjà pendant la campagne électorale, les autorités fédérales écrivaient à l'hon. Bourque, ministre des terres et forêts, pour lui demander de ne pas donner d'emploi dans les bois, aux jeunes gens sains et aptes à être utilisés à autre chose... Imaginez que le gouvernement Godbout qui n'est qu'un instrument du fédéral, s'est empressé d'obtempérer à ce désir.

Une telle loi, même par la seule application que nous venons de voir, peut faire, on s'en rend facilement compte, beaucoup de bien à notre population et particulièrement en faveur de nos jeunes. Par son caractère éminemment social, elle proclame bien haut la valeur de l'agriculture qui l'a passée.

suffisamment bien déterminées. Dans le cas des engrais à tabac cette désignation est permise seulement lorsque l'engrais est préparé spécialement pour le tabac et que l'analyse chimique de la production du tabac démontre la présence de ces engrais à tabac. En conséquence, lorsqu'un engrais chimique vendu au Canada est étiqueté "Engrais à Tabac" l'acheteur peut être sûr que cet engrais a été enregistré d'après la Loi des Engrais Chimiques comme étant approprié à la production du tabac et que cet engrais devrait donner satisfaction s'il est employé convenablement suivant la variété de tabac et les besoins du sol.

Il y a quelques années, plusieurs engrais impropres, à cause de leurs ingrédients mal choisis ou mal équilibrés, ont été vendus pour la culture du tabac; ils ont souvent donné un produit de qualité médiocre. Presque tous les engrais ordinaires de grande culture, vendus actuellement au Canada augmentent le rendement de la plupart des récoltes, celle du tabac comprise, mais lorsque la qualité compte encore plus que le rendement, comme dans le cas du tabac il faut un engrais spécial à cette culture.

Pour élucider ce problème une commission spéciale sous la direction du Dr N. T. Nelson, chef de la Division du Tabac du Service des Fermes Expérimentales, fut nommée il y a quelques années. Cette commission, reconnue comme commission permanente des engrais à tabac, étudia, depuis sa formation, les besoins du tabac en vue d'obtenir la plus grande qualité possible et même temps qu'un bon rendement. Cette commission a fait un très grand nombre d'expériences. D'après les résultats obtenus on a pu déterminer avec assez de justesse les exigences des différentes variétés de tabac cultivées dans différentes catégories de sol. Les recommandations de cette commission sont, aujourd'hui l'unique base pour enregistrer et autoriser la vente des engrais désignés, pour le tabac, en vertu de la Loi des Engrais Chimiques. Depuis que l'on a adopté ce procédé, la qualité du tabac canadien s'est améliorée sensiblement et cela est dû, en grande partie, à l'emploi d'engrais mieux appropriés à cette récolte.

Suivant les recommandations de la commission, tout engrais à tabac, enregistré en vertu de la loi, doit contenir au moins les trois formes: azotique, ammoniacale et organique, en quantité à peu près égale et de substances acceptées. L'azote phosphorique doit provenir du superphosphate et la potasse principalement du sulfate. La quantité maximum de chlore permise est 3%. En plus, on exige 2% de magnésium soluble dans l'eau ou l'équivalent en carbonate de magnésium. Naturellement, les engrais qui répondent à ces spécifications coûtent plus cher de fabrication que les engrais ordinaires de grande culture parce qu'ils demandent plus d'ingrédients et que certains d'entre eux coûtent plus cher que les éléments ordinaires des engrais.

En 1940, 9 formules seulement d'engrais à tabac furent recommandées et enregistrées en vertu de la loi. Ce sont les 2-10-8, 2-12-6, 2-12-10 et 3-10-8 pour les tabacs jaunes et les 4-8-6, pour le tabac à cigare et les 4-8-10, 5-8-7 et 5-8-10 pour les tabacs noirs et à pipe. Les marques furent enregistrées et vendues par huit fabricants, cinq dans l'Ontario, deux dans Québec et un dans la Colombie-Canadienne.

En plus les marques enregistrées, quelques producteurs ont acheté, sur prescription, en 1940, des engrais de formules différentes; mais ce mode

Agriculture

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine se totalisèrent à 7,845 têtes, y compris, 1,030 bêtes à cornes, 272 moutons et agneaux, 4,685 porcs et 1,862 veaux.

Les arrivages des bêtes à cornes étaient moindre cette semaine en comparaison aux autres semaines à date cette année. Les transactions étaient très actives et les prix 25 sous ou pris plus hauts.

Les bouvillons se vendaient de \$6.00 à \$9.75. La plupart des bœufs \$9.25 à \$9.50, les moyens en part \$8.50 et les communs de \$6.00 à \$7.50. Les taures variaient de \$4.00 à \$7.50 avec trois choix donnant \$8.25. Les bonnes vaches de \$4.00 à \$6.50 et une à \$6.75. Les moyennes en part de \$5.00 à \$5.50 et les communes de \$4.25 à \$4.75. Les vaches pour la mise en service de \$3.00 à \$4.00. Une couple de bons taureaux \$7.00 et \$7.25. Les bœufs de \$6.00 à \$6.25 et les communes en part \$4.50 à \$5.50. Les vaches à lait de \$3.00 à \$9.00 chacune.

Il n'y avait pas de bons agneaux. Les agneaux non-châtés \$8.00 à \$9.00 et les moutons de \$3.00 à \$6.50.

ARRIVAGES DE FRUITS ET LEGUMES

Semaine finissant le 5 février
POMMES
7 wagons dont 5 de l'Ontario et 2 de la Colombie-Anglaise.
TOMATES
18 wagons dont 10 du Mexique et 8 des Antilles.
POMMES DE TERRE
75 wagons dont 63 du Nouveau Brunswick et 7 de l'île du Prince Édouard.
—A Québec, il en est arrivé 11 wagons dont 6 du Nouveau Brunswick et 5 de la province de Québec.
OIGNONS
6 wagons venant de l'Ontario.
CÉLERI
9 wagons venant des Etats-Unis. En plus de cela, il est entré à Montréal 5 wagons de bananes, 1 de pampelounes, 3 de citrons, 31 d'oranges, 1 de poires, 1 de carottes, 12 de laitue, 5 de légumes mélangés, et 6 d'autres légumes.

LISEZ NOTRE JOURNAL

On ne vous demande pas de donner — On vous demande simplement de PRÊTER votre argent

Achetez des
CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE
régulièrement

d'achat, quoique permis par la loi, s'en va graduellement à mesure que les planteurs constatent que les formules recommandées par la commission du tabac sont égales ou supérieures aux autres formules et que, probablement, elles donneront des feuilles de meilleure qualité.

A chaque printemps, les planteurs nommés en vertu de la Loi des Engrais Chimiques vérifient l'analyse garantie et les ingrédients enregistrés selon la loi de toutes les marques d'engrais à tabac sur le marché. Les rapports des trois dernières années indiquent très peu de manquements aux garanties données. Sur 73 échantillons des différentes marques analysés en 1940, trois seulement étaient douteux: ils contenaient un léger excédent de chlore mais pas assez pour produire de mauvais effets. Il est agréable de pouvoir publier d'aussi beaux résultats.

En toute justice, il convient de dire notre appréciation envers les manufacturiers. Presque tous ont coopéré entièrement et de la légitime avec la commission des engrais à tabac en limitant leur fabrication et leurs ventes aux formules recommandées par la commission. Nous leur devons, ainsi, une bonne partie de l'augmentation de qualité des tabacs cultivés au Canada.

Quant à la quantité d'engrais à tabac vendue annuellement au Canada, il y a eu évidemment variation suivant l'étendue en culture, laquelle change beaucoup, parfois d'année en année, suivant les conditions du marché du tabac. En se basant sur l'étendue donnée par la Division du Tabac, pour 1939 et 1936 et en calculant une application de 800 lbs à l'acre pour les tabacs jaunes et 500 lbs pour les autres tabacs, les quantités pour ces deux années, se raient celles du tableau suivant.

	Ontario			Québec			Colombie		
	1939	1936	1939	1936	1939	1936	1939	1936	1936
Tabacs jaunes	25,020	14,700	2,700	21	125	150			
Burley	2,500	2,000	—	—	—	—			
Tabacs noirs	650	600	—	—	—	—			
Tabacs à cigare	—	—	1,150	1,200	—	—			
Tabacs à pipe	—	—	950	1,000	—	—			
Autres tabacs	—	—	—	75	—	—			
Totaux par province:	28,170	17,300	4,800	2,296	125	150			

ce qui forme un total de 33,095 tonnes pour le Canada, en 1939, comparé à 19,646 tonnes en 1936 et à 17,800 tonnes d'engrais composés vendus au Canada en 1939.

Il n'y a pas de données exactes quant au tonnage de chaque marque employée pour les différentes variétés de tabac mais dans les deux ou trois dernières années il y a eu forte tendance vers l'usage de 3-10-8 et de 2-12-10 pour le tabac jaune, de 4-8-10, pour le Burley et le tabac à pipe et de 5-8-10 pour le tabac à cigare.

On pourrait en dire beaucoup plus.

sur cette question, mais, pour la plupart des planteurs, le principal consiste à ne pas permettre à qui que ce soit de leur vendre pour le tabac un produit qui n'est pas un "engrais à tabac" bona fide. Certains vendeurs peuvent prétendre avoir le mélange voulu mais l'important est de savoir si l'engrais est enregistré comme engrais à tabac, en vertu de la Loi des Engrais Chimiques et s'il sera livré avec une étiquette portant les mots "Engrais à tabac". Dans la négative, il doit être suspecté par les producteurs de tabac.

Prix des produits alimentaires

Compilés à Montréal, le 11 février 1941

		Prix à MONTREAL	
		Char	Moins d'un complet
Son	par tonne	\$27.00	\$28.00
Gru rouge (Petit son)	"	27.00	28.00
Gru blanc (Recoupes)	"	30.00	31.00
Tourteau de coton	"	37.00	39.00
Tourteau de lin moulu 39% Pro.	"	36.00	38.00
Farine de luzerne 14% Pro.	"	19.00	21.00
Criblures à bétail No 1	"	23.00	26.00
Blé No. 3 Durum	par minot	0.79	0.81
Blé No. 2 Garnet	"	0.80	0.82
Avoine No. 3 C.W.	"	0.43½	0.45½
Orge No. 3 C.W.	"	0.57½	0.59½
Blé d'Inde Onit Kill Dry	"	0.89	0.91
Blé d'Inde Manitoba	"	0.76	0.77
Sarrasin	"	0.63	0.65

PRIX DES OEUFS

	Le 7 février 1941	Catégorie A — Fries		
		Gros	Moyens	Poulettes
Prix aux expéditeurs de campagnes	22	19½	16½	
Prix aux détaillants	25-28	23-26	22-24	
Prix aux consommateurs	29-36	27-32	25-30	

De plus en plus pressant:
Le premier ministre du Canada, en inaugurant la semaine dernière, la grande campagne en vue de mesurer l'épargne aux besoins de guerre, le plus pressant de cette guerre, a fait part au public canadien du programme de 1941 tel qu'il l'élabora par le comité de guerre au Canada. Le programme consiste en la marine qui ne comptait que 15 navires en 1939, 1,774 officiers et marins au début des hostilités. L'effectif est aujourd'hui de 175 navires et de 15,319 hommes. Le plan actuel prévoit qu'au 31 mars 1942 notre marine de guerre comptera environ 413 navires et 26,920 hommes.
Expansion de l'armée active qui projette d'envoyer successivement outre-mer, en 1941, les formations suivantes: les troupes nécessaires pour compléter le corps d'armée canadien de deux divisions actuellement en Angleterre; une brigade de chars devant servir avec les corps canadiens; une troisième division canadienne avec ses troupes auxiliaires; une division blindée canadienne. Expansion de l'aviation Le nombre d'aéroplanes établis cette année égale celui de l'année dernière. Le recrutement qui se poursuit doubla le personnel d'aviation qui compte actuellement 36,000 membres. Au lieu des 1,700 avions qui servent actuellement à l'entraînement nous en aurons plus de 4,000 avant la fin de l'année. Au Canada, la défense aérienne sera assurée par un plus grand nombre d'escadilles de combat affectées à la défense intérieure. On constituera vingt-cinq nouvelles escadilles canadiennes pilotées par les élèves fructueux du plan d'entraînement aérien.

Affirmez votre patriotisme — Achetez un certificat d'épargne de guerre.

Achetez un certificat de caractère canadien.

Procurez-vous des certificats d'épargne de guerre pendant que vous pouvez le faire.

COMMENT? TU, AS VU ÇA LIVRE LÀ CET APRÈS-MIDI?

NOUS DEVRONS CERTAINEMENT FAIRE UNE VISITE À JIM CE SOIR!

POURQUOI SORS-TU TOUS CES VERRES? TU N'ATTENDS PAS DE VISITE!

J'ATTENDS TOUJOURS DE LA VISITE CHAQUE FOIS QUE JE ME FAIS LIVRER UNE CAISSE DE BOSWELL!

"C'est toujours la même chose"

BIÈRES et PORTER BOSWELL

La Grippe GIN melchers
CROIX D'OR

PREVEZ-CAUSEZ-avec une bonne POCHE
NOUVELLE RECETTE
1/4 oz. Melchers
1 cuillère à soupe de
Sirop de menthe
1 oz. d'eau chaude
1 cuillère de sucre

NOTRE FAVORI NATIONAL

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL - BERTHEVILLE

10 oz. 1.05
26 oz. 2.40
40 oz. 3.45

La Société.

(suite de la page 1)

solution. On en vient à avouer maintenant que ce n'est plus une simple crise cyclique comme celles qui l'avaient précédée, mais une crise de civilisation.

Le monde était-il devenu subitement paresseux, vicieux, ne voulant plus travailler? Je ne le crois pas. Mais ce que je crois, par exemple, avec le Cardinal Villeneuve, c'est que le 20ème siècle sera plus social ou il sera révolutionnaire.

Depuis toujours, souligne le conférencier, on critique tout le monde. Mais il n'y a qu'un do-

maine qui est demeuré fermé jusqu'ici à la grande majorité des penseurs, et c'est celui de l'argent, de la monnaie. Il y a bien les traités d'Economie Politique, mais ils se logent à la même enseigne et semblent embrouiller à dessein la question.

Monsieur Edouard Montpetit de l'Université de Montréal disait un jour à des étudiants qui le questionnaient sur le problème monétaire, de regarder comment la vie se passe dans les différents milieux d'analyse, de penser par eux-mêmes: c'est le meilleur traité d'Economie Politique. C'était l'aveu, en quelques mots, de l'impuissance de nos traités sur cette science enseignée dans nos écoles spécialisées, à résoudre le problème.

Puis le conférencier expose brièvement comment l'argent vient au monde et comment il est détruit? C'est à l'état de dette précise-t-il, que l'argent est émis, et c'est précisément cette façon de procéder qui constitue notre dette accumulée. Notre dette publique est en quelque sorte le

Correspondants demandés

Un jeune soldat de 22 ans, maintenant en Angleterre désire des correspondances ou correspondants.

Raymond Turmel, R. E. 5742

Royal 22e Régiment C.A.S.F.,

Medical Section

Base Postale

Angleterre

HOMME DEMANDE. Bon territoire Rawleigh maintenant vacant aux alentours. Si vous êtes prêt à diriger commerce de service à domicile en gagnant bon revenu, écrivez immédiatement. Rawleigh, Dépt. ML-609-45-B, Montréal, Can.

SECURITE ET SERVICE

NORTH BRITISH & MERCANTILE INS. CO. LTD
INCENDIE — AUTOMOBILE — ACCIDENTS

Bureau Chef pour le Canada: 460 St-François-Xavier, Montréal

REPRESENTANT: J. N. Doyon & Fils Eng.

Ste-Marie, Beauce, P. Q.

"THEATRE ST-GEORGES"

A ST-GEORGES — mardi, mercredi et jeudi

LUCKY PARTNERS

Ginger Rogers et Ronald Colman

— vendredi, samedi et dimanche

LE GRAND ELAN

avec

CHARPIN

Nous recommandons l'achat des obligations suivantes:

Province
de
Québec

4% échéance 1956

Cité
de
Québec

4 1/4% échéance 1950

Commission Métropolitaine de Montréal

4 1/2% échéance 1946

Coupons: \$100, \$500 et \$1,000

PRIX: 100 plus l'intérêt couru

L. G. BEAUDIEN & CIE, LIMITÉE

70, rue St-Pierre

QUÉBEC

Montréal

Trois-Rivières

Ottawa

Toronto

Sherbrooke

ACHETEZ DES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

AU CHEF-LIEU

(suite de la page 1)

M. et Mme P. E. Cantin, de Victoriaville, sont arrivés au milieu de nous pour y demeurer.

Miles Luce et Suzanne Bizier, de Thetford, étaient les invitées de M. René Drouin, dimanche dernier.

Mlle Marguerite Bourret, de Québec, visitait son père, M. Alfred Bourret, dimanche dernier.

M. et Mme Adrien Lessard, de Québec, étaient en visite chez M. Archelais Lessard, dimanche

dernier.

M. Gérard Groleau, de Québec, en promenade dans sa famille à St-Joseph récemment.

M. Emile Jacques a passé quelques jours à Québec, par affaires cette semaine.

M. Henri Lessard et Mlle Lucette Lachance, de Québec, étaient en visite chez Mme A. H. Lessard, récemment.

Mlle Laurence S.-Hilaire, de Québec, visitait des amies à St-Joseph dimanche dernier.

Pour aider à

EMPECHER BIEN DES RHUMES

De se déclarer dès le début

Médicament à 3 fins efficace

Au moindre renflement, éternement ou irritation du nez, mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume. Rappelez-vous ceci: si vous souffrez d'un rhume de cerveau, ou d'une congestion passagère vous "bouche" le nez et vous empêche de dormir, le Va-tro-nol à 3 fins vous sera d'une aide précieuse, car (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) soulage l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. Jouissez du soulagement qu'il apporte.

VICKS
VA-TRO-NOL

Décès à Ste-Marguerite

Le 2 février dernier, est décédé, M. Félix Marcoux, époux de Dame Désilda Hébert, à l'âge de 81 ans. Il demeurait chez son fils Amédée Marcoux.

Les funérailles eurent lieu le 2 au milieu d'une nombreuse assistance. Le service fut chanté par M. le curé H. Tremblay.

Conduisait le corbillard, M. Félix Perrault. Portait la croix, M. Nap. Carboneau, père. Portaient le corps, MM. Edouard Bisson, Ludger Vallée, Arcadius Gendron, Joseph Carboneau.

Gaudias Bisson, Ludger Perrault. La bannière du Tiers-Ordre était portée par MM. Arthur Aubert, Alfred Lehouillier. Tenaient les rubans, Mmes Alfred Lehouillier, Arthur Aubert, Gaudias Bisson, Joseph Carboneau. Suivaient le corps: ses enfants M. Joseph, Amédée Marcoux de cette paroisse, M. Clovis Marcoux de St-Victor, M. Jean Marcoux de Ste-Marie. Ses filles, Mme Clovis Leclerc (Léda) Mme Joseph Lessard de St-Elzéar (Anna) Mme Ernest Hébert (Amanda) Mme Jean Thomas Gagné (Armada) de Ste Marie. Ses gendres: M.

Clovis Leclerc, M. Joseph Lessard, M. Ernest Hébert, M. Jean Thomas Gagné. Ses belles-filles: Mmes Amédée, Joseph, Jean, Clovis Marcoux. Mme Philippe Marcoux de Ste Marie.

Nous avons remarqué en plus plusieurs neveux et nièces et un grand nombre de petits enfants, parents, amis etc, etc., de la paroisse et des paroisses avoisinantes dont nous ne pouvons donner la liste complète.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J. Bte Marcoux de Scott.

Le défunt laisse aussi son épouse à qui nous réitérons nos sincères sympathies, de même qu'à toute la famille Marcoux.

EXCURSION

à
SHERBROOKE

SAMEDI LE 22 FEVRIER
Par les trains réguliers

De	Prix Aller et Retour
St-Georges	\$3.05
Beauceville	2.90
St-Joseph	2.60
Vallée Jct	2.50
Ste-Marie	2.65
Scotts Jct	2.80

Limite de retour — Lundi le 24 février.

Prix correspondants des autres endroits sur le Québec Central. Voitures ordinaires seulement. Aucune bagages enregistrés. Enfants de 5 ans et au-dessous de 12 ans moitié prix. Plus amples renseignements des Agents

QUEBEC CENTRAL

NE NÉGLIGEZ PAS LE RHUME DE BÉBÉ

NE LAISSEZ pas le petit rhume de votre bébé devenir un "gros rhume" ou quelque chose de pire. Permettez à Mme Geo. McBride, de Scarborough, de vous dire comment faire. "Ma fille, qui a 26 mois, attrapa un vilain rhume; je lui donnai des Tablettes Baby's Own et elle se remit vite. J'ai certainement confiance dans les Tablettes Baby's Own".

Les Tablettes Baby's Own sont inoffensives et leur action est sûre. Elles corrigent la cause du malade de bébé. Efficaces dans les cas de toux, constipation, fièvre légère, diarrhée, dérangements d'estomac, coliques, nervosité, légers crampes et autres petites maladies infantiles. Ne contiennent aucun opiat ou drogue stupéfiante. Rapport d'analyse dans chaque boîte.

Achetez-en une boîte aujourd'hui. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

Quand on représente aux gens du Québec que le contingentement du papier-journal devrait être étendu au moulin de la Baie Comeau, ils ont droit de réclamer

LA VÉRITÉ - TOUTE LA VÉRITÉ ET RIEN QUE LA VÉRITÉ.

★ Neuf fabricants de papier-journal ont demandé au Gouvernement de la province de Québec d'abolir ce qu'on a appelé les "exemptions" au plan de contingentement. Ils ont commencé, à cette fin, une vaste campagne de publicité. Nombre d'affirmations et d'avancés qui ne sont pas conformes à la vérité ont été faits. Il importe que cette question du contingentement soit bien comprise de tout le monde. C'est pour ces raisons que la QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY, tant pour elle-même que pour l'ONTARIO PAPER COMPANY, LIMITED, expose ce qui suit:

LES FAITS

1. Le contingentement n'est pas une loi—Les fabricants-vendeurs, en employant souvent le mot "exemption" créent l'impression que le contingentement est une loi à laquelle la QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY n'est pas soumise. Tel n'est pas le cas. Le contingentement est un plan qui a été proposé par les fabricants-vendeurs pour régler leur problème de vente. Le Gouvernement de Québec a approuvé le plan mais ne lui a jamais donné force de loi.

2. La vraie raison du contingentement—Les fabricants-vendeurs veulent nous faire croire que la principale, sinon la seule raison du contingentement consiste à "augmenter la main-d'œuvre et maintenir les rôles de payer aussi également et équitablement que possible". Le Gouvernement et peut-être aussi les auteurs du plan de contingentement espéraient que c'était un pas dans cette direction. Cependant, ce qui intéressait surtout les fabricants de papier-journal qui opéraient tous des moulins dépendant des conditions du marché pour la vente du papier-journal c'était:

- (a) la régularisation de la production totale par rapport à la demande du marché;
- (b) la distribution du tonnage parmi les moulins sur la base de leur capacité de production dans le but
- (c) d'éliminer un avilissement ruineux de prix.

3. Ce qui a causé l'avilissement ruineux du prix du papier-journal a été, sans contredit, la surexpansion effrénée des moulins commerciaux de 1920 à 1930. Durant cette période, ces moulins ont installé 86 nouvelles machines comparativement à une nouvelle machine installée par l'ONTARIO PAPER COMPANY, LIMITED, à Thorold.

4. Les moulins non commerciaux: un facteur de stabilisation—Nous ne sommes pas des fabricants commerciaux de papier-journal. Nous manufacturons seulement le papier-journal nécessaire à nos journaux. Nous n'avons jamais vendu une seule tonne en compétition avec les fabricants-vendeurs. Nous n'avons, par conséquent, rien fait pour causer ou augmenter le chômage dans les moulins de papier. Tout au contraire, les propriétaires de nos journaux ont fait beaucoup pour y remédier. Ils ont réussi, grâce à leurs ressources, à augmenter la circulation de leurs journaux, et ils ont pourvu les moulins commerciaux d'un marché annuel de 101,000 tonnes pour les seize dernières années, ce qui ne serait pas arrivé s'il en avait été autrement.

5. L'industrie du papier-journal doit-elle se réglementer elle-même ou subir une intervention extérieure?—Les discussions qui ont donné lieu au contingentement ont commencé de bonne heure en 1936 quand les Gouvernements de Québec et d'Ontario ont avisé les fabricants commerciaux qu'ils devaient "mettre leur maison en ordre"; ce qui voulait dire qu'ils devaient coopérer ensemble pour se réglementer ou se voir forcés de subir la réglementation gouvernementale. Ils ont choisi le premier moyen.

6. L'ONTARIO PAPER COMPANY, LIMITED n'est pas un moulin commercial—L'ONTARIO PAPER COMPANY, LIMITED a toujours été reconnue par les fabricants-vendeurs et par les Gouvernements des provinces de Québec et d'Ontario comme appartenant à une classe de moulins non commerciale. Les fabricants-vendeurs ont reconnu, sans discussion, durant plusieurs années, que cette compagnie n'a jamais mis de papier-journal en vente sur le marché, n'a jamais soumis de liste de prix et n'a jamais fait compétition avec eux pour obtenir des commandes.

Cette compagnie, par conséquent, n'a rien eu à faire au marasme de l'industrie. Le plan de contingentement des fabricants-vendeurs, tel qu'élaboré, n'a jamais compris l'entreprise de cette compagnie. Ce n'est que récemment que les fabricants-vendeurs ont pensé à étendre ce plan à l'ONTARIO PAPER COMPANY, LIMITED, quoique cette dernière ne fabrique du papier-journal que pour les besoins de ses propriétaires.

7. Les gouvernements peuvent légiférer mais ils tiennent leur parole—Le Gouvernement de Québec savait que le projet de contingentement était en marche quand il nous a requis, en vertu d'un contrat passé en 1923—dont l'exécution avait été retardée à trois reprises—de procéder à la construction de notre moulin, à la Baie Comeau.

Si vous êtes intéressé à lire avec plus de détails l'histoire du contingentement et des faits qui l'ont engendré, vous êtes invité à demander par écrit une copie de notre brochure illustrée, intitulée "La Ville de la Baie Comeau... Son histoire, et sa situation actuelle". Elle vous sera envoyée gratuitement et nous assumerons de plus les frais de poste de votre lettre.

QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY

Filiale entièrement contrôlée par

THE ONTARIO PAPER COMPANY, LIMITED

680, RUE SHERBROOKE OUEST,

MONTREAL.